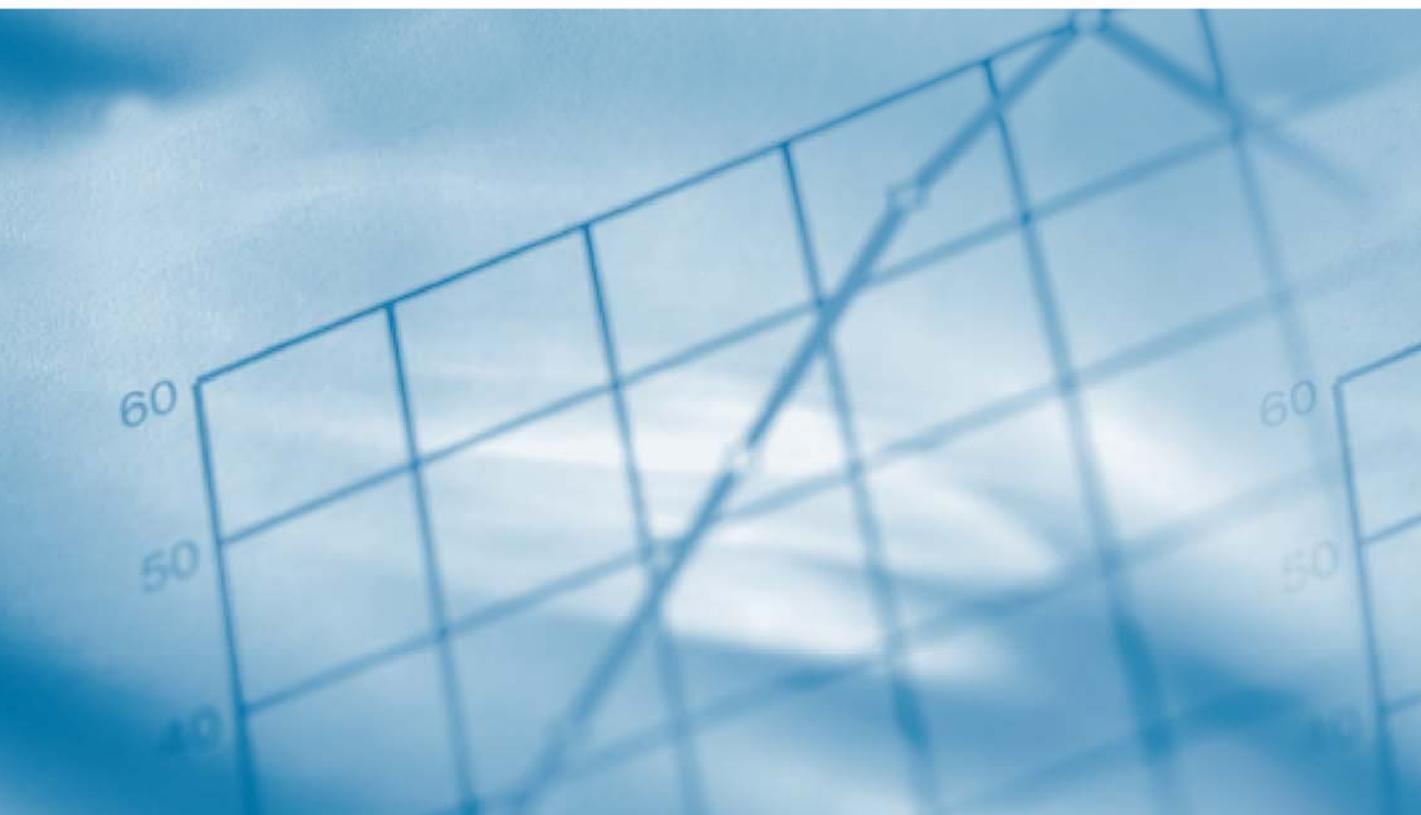


Statistiques sur les lésions en «ITE» du système musculo-squelettique

2007-2010



CSST

Ce document a été préparé par le Service de la statistique,
Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information

Directrice de la comptabilité et de la gestion de l'information

Danielle Lamarche

Chef de service

Denis Robitaille

Responsable du projet et réalisation

Julie Provencher

Collaboration

Anne Barbeau

Impression

Imprimerie de la CSST

Conception de la page couverture

Annie Perreault, Direction des communications et des relations publiques

Le contenu peut être reproduit en tout ou en partie,
à condition que la source en soit mentionnée.

Pour tout renseignement sur le contenu, s'adresser à
la Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information
Commission de la santé et de la sécurité du travail
524, rue Bourdages
C. P. 1200, terminus postal
Québec (Québec)
G1K 7E2

La forme masculine utilisée dans ce document désigne
aussi bien les femmes que les hommes.

© Commission de la santé et de la sécurité
du travail du Québec
Dépôt légal – 3^e trimestre 2011
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN: 978-2-550-62258-1 (PDF)
ISBN: 978-2-550-62257-4 (Relié)

Table des matières

Avant-propos	5
Liste des tableaux	7
Introduction	11
1. Définition d'une lésion en «ITE»	13
2. Interprétation des résultats	15
3. Faits saillants	16
Ensemble des dossiers (accidents du travail, maladies professionnelles)	16
Dossiers pour accidents du travail	18
Dossiers pour maladies professionnelles	20
4. Tableaux statistiques	22
Ensemble des dossiers (accidents du travail, maladies professionnelles)	22
Dossiers pour accidents du travail	36
Dossiers pour maladies professionnelles	50
5. Annexe	63

Avant-propos

On entend de plus en plus parler de lésions attribuables au travail répétitif (LATR), de lésions reliées aux traumatismes accumulés (LRTA), de lésions attribuables aux mouvements répétitifs (LAMR). Et ce ne sont là que quelques exemples. Au Québec, les lésions attribuables au travail répétitif (LATR) sont les plus souvent rencontrées.

Les chercheurs s'entendent pour dire qu'il s'agit là d'un problème de plus en plus fréquent et qu'il compte pour la moitié des maladies professionnelles. À la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), les lésions musculo-squelettiques découlant d'une maladie professionnelle représentent environ 14 % des réclamations acceptées et indemnisées pour maladie professionnelle.

De plus en plus de chercheurs ne limitent plus leurs recherches aux seuls cas de LATR mais étendent celles-ci à un ensemble de lésions musculo-squelettiques. En effet, certaines lésions, même si elles ne sont pas dues au travail répétitif, peuvent avoir des caractéristiques similaires quant à la consolidation médicale et au retour au travail.

Ce document répond à un besoin grandissant de statistiques diverses ayant un même objet: les lésions musculo-squelettiques. Les affections vertébrales, faisant l'objet d'une autre publication, sont exclues de celle-ci. En effet, chaque année, de plus en plus de gens provenant des groupes de recherches, des syndicats, du patronat ou des médias demandent des statistiques sur ces lésions professionnelles.

Ce document vise principalement à assurer une bonne qualité et une uniformité des informations transmises aux diverses personnes s'intéressant à ce sujet. Par la même occasion, il permettra de réduire le temps nécessaire pour répondre aux diverses questions.

Plusieurs informations sont comprises dans ce document. Plus précisément, il contient la description de la population étudiée, quelques principes d'interprétation des résultats, les faits saillants des tableaux statistiques et ces derniers.

Liste des tableaux

Ensemble des dossiers (accidents du travail, maladies professionnelles)

Tableau 1	Nombre total de lésions, nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique selon la catégorie du dossier 2007-2010 -----	24
Tableau 2	Nombre de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique selon la nature de la lésion et le siège de la lésion 2007-2010----	25
Tableau 3	Durée moyenne d'indemnisation (en jours) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique selon la nature de la lésion et le siège de la lésion 2007-2010----	27
Tableau 4	Indemnité moyenne versée pour des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique selon la nature de la lésion et le siège de la lésion 2007-2010----	29
Tableau 5	Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique selon le secteur d'activité économique 2007-2010 -----	31
Tableau 6	Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique selon la profession 2007-2010 -----	32
Tableau 7	Nombre de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique selon l'âge et le sexe 2007-2010-----	33
Tableau 7A	Fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique selon l'âge et le sexe 2007-2010-----	33
Tableau 8	Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique selon la durée d'indemnisation (en jours) 2007-2010 -----	34

Tableau 9	Montant et fréquence relative (%) des débours en IRR versés pour des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique selon la durée d'indemnisation (en jours) 2007-2010 -----	34
Tableau 10	Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique selon le nombre de rechutes 2007-2010 -----	35

Dossiers pour accidents du travail

Tableau 11	Nombre de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail selon la nature de la lésion et le siège de la lésion 2007-2010----	38
Tableau 12	Durée moyenne d'indemnisation (en jours) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail selon la nature de la lésion et le siège de la lésion 2007-2010----	40
Tableau 13	Indemnité moyenne versée pour des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail selon la nature de la lésion et le siège de la lésion 2007-2010----	42
Tableau 14	Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail selon le secteur d'activité économique 2007-2010 -----	44
Tableau 15	Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail selon la profession 2007-2010 -----	45
Tableau 16	Nombre de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail selon l'âge et le sexe 2007-2010 -----	46

Tableau 16A	Fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail selon l'âge et le sexe 2007-2010 -----	46
Tableau 17	Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail selon la durée d'indemnisation (en jours) 2007-2010 -----	47
Tableau 18	Montant et fréquence relative (%) des débours en IRR versés pour des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail selon la durée d'indemnisation (en jours) 2007-2010 -----	47
Tableau 19	Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail selon le nombre de rechutes 2007-2010 -----	48

Dossiers pour maladies professionnelles

Tableau 20	Nombre de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle selon la nature de la lésion et le siège de la lésion 2007-2010----	52
Tableau 21	Durée moyenne d'indemnisation (en jours) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle selon la nature de la lésion et le siège de la lésion 2007-2010----	54
Tableau 22	Indemnité moyenne versée pour des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle selon la nature de la lésion et le siège de la lésion 2007-2010----	56

Tableau 23	Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle selon le secteur d'activité économique 2007-2010 -----	58
Tableau 24	Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle selon la profession 2007-2010 -----	59
Tableau 25	Nombre de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle selon l'âge et le sexe 2007-2010 -----	60
Tableau 25A	Fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle selon l'âge et le sexe 2007-2010 -----	60
Tableau 26	Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle selon la durée d'indemnisation (en jours) 2007-2010 -----	61
Tableau 27	Montant et fréquence relative (%) des débours en IRR versés pour des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle selon la durée d'indemnisation (en jours) 2007-2010 -----	61
Tableau 28	Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle selon le nombre de rechutes 2007-2010 -----	62

Introduction

L'objectif de cette publication est de documenter les lésions en «ITE» du système musculo-squelettique en termes administratifs, médicaux et socio-économiques. Cette documentation est basée sur les seules données disponibles dans les banques informationnelles de la CSST.

Les données de la présente publication portent sur les lésions en «ITE» du système musculo-squelettique d'origine professionnelle et pour lesquelles la CSST a versé au travailleur de l'indemnité de remplacement du revenu ou de l'indemnité pour préjudice corporel ou de l'indemnité de décès. Ce document traite plus particulièrement du nombre de ces lésions, de la durée d'indemnisation, de l'IRR versée au travailleur, des variables descriptives associées à la lésion et de données socio-économiques liées aux travailleurs.

Les tableaux statistiques sont divisés en trois groupes: toutes les catégories de dossier, les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Plus particulièrement, cette publication porte sur les lésions du système musculo-squelettique survenues pour les années 2007 à 2010 et pour lesquelles de l'IRR ou des indemnités pour préjudice corporel ou des indemnités de décès ont été versées au travailleur au 30 juin de l'année suivant l'année de survenue de la lésion. Ainsi, toutes ces statistiques sont le reflet du dossier dans les banques informationnelles de la CSST à cette date.

1. Définition d'une lésion en «ITE»

Les lésions en «ITE» du système musculo-squelettique regroupent les réactions physiopathologiques d'origine professionnelle, caractérisées par des symptômes et des signes inflammatoires, et qui s'établissent des suites d'un traumatisme ou qui sont attribuables au travail répétitif. Si ces lésions professionnelles affectent la colonne vertébrale, elles ne sont pas prises en compte dans ce groupe puisqu'elles sont considérées avant tout comme des affections vertébrales.

Les lésions en «ITE» du système musculo-squelettique résultant d'une maladie professionnelle répondent sensiblement à la définition des lésions attribuables au travail répétitif (LATR) telle que généralement rencontrée dans la communauté scientifique. La documentation médicale élargit parfois la notion de LATR à d'autres natures de lésion telles que certaines atteintes nerveuses (ex: syndrome du canal carpien), certaines atteintes circulatoires (ex: syndrome de Raynaud) et différentes autres atteintes ou manifestations du système musculo-squelettique (ex: maladie de Dupuytren). Notre définition tient compte de cet élargissement des critères d'inclusion.

Les critères de sélection de ces lésions sont basés sur le croisement du siège et de la nature de la lésion professionnelle. Puisque les sièges de la lésion retenus ne sont pas les mêmes pour toutes les natures de la lésion, les croisements de codes de siège et de codes de nature de la lésion sont listés. Ces croisements ainsi qu'un tableau résumé sont présentés en annexe.

2. Interprétation des résultats

Nous avons choisi d'élargir la population des LATR aux lésions en «ITE» du système musculo-squelettique parce que, même si certaines lésions ne sont pas survenues par le fait de la répétitivité du travail, elles sont semblables à celles-ci dans la problématique de retour au travail. Ces lésions ne sont donc pas, à proprement parler, des LATR. En effet, une couturière qui subit par exemple, une épicondylite en se frappant le coude contre un objet peut connaître plus de difficultés à retourner au travail du fait de la répétitivité de son travail qu'une autre travailleuse qui subit la même lésion et de la même manière (en se frappant le coude contre un objet), mais qui occupe un poste de chauffeur d'autobus.

Rappelons que les durées d'indemnisation ainsi que les débours en IRR présentés dans ce document sont tronqués au 30 juin de l'année suivant l'année de survenue de la lésion. Il y a donc des cas pour lesquels l'indemnisation n'est pas terminée au moment où ces lésions sont étudiées. Ceci permet de comparer les années entre elles, autant les précédentes que les suivantes. En fait, ce document permet de suivre l'évolution de ces données à un moment précis dans le temps. De plus, ces lésions peuvent aussi être comparées à celles sur les affections vertébrales produites annuellement par la CSST.

3. Faits saillants

Ensemble des dossiers (accidents du travail, maladies professionnelles)

Le nombre des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique est marqué d'une baisse de 29,7 % entre 2007 et 2010; il passe de 6 197 à 4 354. Le nombre des autres lésions (en excluant les lésions en «ITE») a décliné de 17,0 % durant la même période. Les lésions en «ITE» du système musculo-squelettique comptent pour 6,6 % des lésions professionnelles survenues au cours de cette période et pour 6,0 % en 2010. De ces lésions en «ITE» du système musculo-squelettique, près de 89 % sont consécutives à un accident du travail (tableau 1).

Les tendinites à l'épaule (35,6 %), les tendinites au poignet (9,8 %) et les épicondylites ou épitrochléites (12,2 %) représentent plus de la moitié (57,6 %) de ces lésions professionnelles en «ITE» du système musculo-squelettique entre 2007 et 2010 (tableau 2). Les cas de syndrome du canal carpien sont peu nombreux. Ils représentent 3,6 % des cas de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique durant cette période. Cependant, en 2010, les cas de syndrome du canal carpien ont entraîné une absence du travail de 138,4 jours en moyenne alors que la durée moyenne d'absence pour l'ensemble des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique est de 75,1 jours (tableaux 2 et 3).

Aux travailleurs ayant subi une lésion en «ITE» du système musculo-squelettique en 2010, la CSST a versé en moyenne 5 160 \$ en indemnité de remplacement du revenu (IRR). Les lésions aux autres membres supérieurs (excluant la main, les doigts, le pouce, le poignet, le coude et l'épaule) et les lésions à l'épaule sont celles pour lesquelles en moyenne le travailleur s'absente le plus longtemps en 2010 (respectivement 84,4 et 80,9 jours) et reçoit le plus d'IRR (respectivement 5 374 \$ et 5 622 \$). Quant aux lésions au genou et aux membres inférieurs (sauf aux genoux), elles sont moins graves en durée d'absence et en débours d'IRR. En effet, les travailleurs dont la lésion en «ITE» du système musculo-squelettique siège au genou ou aux autres parties des membres inférieurs se sont absentés respectivement 50,3 et 43,6 jours en moyenne, entraînant respectivement des débours moyens en IRR de 3 644 \$ et de 3 227 \$ en 2010 (tableaux 3 et 4).

En 2010, les secteurs d'activité économique pour lesquels les lésions en «ITE» du système musculo-squelettique constituent une part importante par rapport à l'ensemble des lésions sont (tableau 5):

Chasse et pêche	18,2 %;
Industrie du cuir	16,3 %;
Bonneterie et habillement	13,8 %;
Industrie des aliments et boissons	10,2 %;
Fabrication de produits électriques	10,2 %;
Imprimerie, édition et activités annexes	10,1 %;
Industrie du meuble et des articles d'ameublement	9,3 %;
Fabrication d'équipement de transport	8,4 %;
Industries manufacturières diverses	8,2 %;
Industrie textile	7,4 %.

Par ailleurs, en 2010, les deux tiers (68,9 %) des travailleurs indemnisés pour une telle lésion proviennent de l'un des secteurs d'activité économique suivants :

Services médicaux et sociaux	776 (17,8 % des 4 354 lésions);
Commerce	625 (14,4 %);
Autres services commerciaux et personnels	433 (9,9 %);
Bâtiment et travaux publics	385 (8,8 %);
Industrie des aliments et boissons	345 (7,9 %);
Administration publique	241 (5,5 %);
Transport et entreposage	193 (4,4 %).

Les manutentionnaires représentent 11,7 % (510 des 4 354) des travailleurs avec une lésion en «ITE» du système musculo-squelettique en 2010 (tableau 6).

Les professions ou groupes de professions pour lesquels les lésions en «ITE» du système musculo-squelettique représentent une forte proportion en 2010 sont (tableau 6):

Travailleurs de la confection textile	14,2 %;
Travailleurs du textile	13,3 %;
Travailleurs des abattoirs	12,5 %;
Autres travailleurs des aliments et boissons	12,3 %;
Imprimeurs	11,7 %;
Travailleurs de la fabrication, du montage et de la réparation	9,4 %;
Travailleurs au montage électrique	9,2 %.

Parmi les travailleurs ayant subi une lésion en «ITE» du système musculo-squelettique durant la période de 2007 à 2010, 62,3 % sont des hommes. Près du tiers des travailleurs (31,7 %) ont entre 45 et 54 ans (tableau 7).

Toutefois, lorsqu'une femme subit une lésion professionnelle, celle-ci est une lésion en «ITE» du système musculo-squelettique dans 7,1 % des cas comparativement à 5,5 % chez les hommes en 2010 (tableau 7A).

Les travailleurs ayant subi une lésion en «ITE» du système musculo-squelettique s'absentent de leur travail plus souvent pour une période supérieure à 14 jours. En effet, pour l'année 2010, les lésions correspondant à des durées d'absence de plus de 14 jours comptent pour 61,7 % des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique (tableau 8).

En ce qui a trait aux débours en IRR, on observe que les lésions en «ITE» du système musculo-squelettique, qui représentent 6,0 % des lésions, entraînent 8,0 % des débours en IRR pour l'année 2010 (tableau 9).

Pour la période 2007-2010, 2,3 % des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique entraînent au moins une rechute. Enfin, 11,7 % des lésions avec rechute en 2010 sont des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique (tableau 10).

Dossiers pour accidents du travail

Le nombre de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique survenues en 2010 s'élève à 4 354. De ce nombre, 89,5 % sont consécutives à des accidents du travail soit 3 899 lésions. Par rapport à l'ensemble des accidents du travail, 5,6 % sont des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique (tableau 1).

Étant donné que les accidents du travail forment la plus large part des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique, la plupart des résultats observés pour ce type de lésion d'origine accidentelle sont semblables à ceux obtenus précédemment pour toutes les catégories de dossier (accidents du travail et maladies professionnelles réunis).

Pour la période 2007-2010, tout comme pour l'ensemble des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique, plus de la moitié des lésions qui sont consécutives à un accident du travail sont (tableau 11):

Des tendinites à l'épaule	37,5 % ;
Des épicondylites, des épitrochléites	11,6 % ;
Des tendinites au poignet	9,6 % .

En ce qui a trait à la fréquence relative, les secteurs d'activité économique les plus risqués en 2010 sont (tableau 14):

Chasse et pêche	14,3 %;
Bonneterie et habillement	11,0 %;
Industrie du cuir	9,8 %;
Imprimerie, édition et activités annexes	8,4 %;
Industrie du meuble et des articles d'ameublement	8,4 %;
Fabrication de produits électriques	8,4 %.

En volume, les secteurs d'activité économique suivants sont ceux qui entraînent la plus large part des cas indemnisés (70,0 %) en 2010 par la CSST :

Services médicaux et sociaux	741;
Commerce	587;
Autres services commerciaux et personnels	401;
Bâtiment et travaux publics	327;
Industrie des aliments et boissons	251;
Administration publique	233;
Transport et entreposage	189.

En 2010, les professions avec le plus grand nombre de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique sont les manutentionnaires (460), les infirmières auxiliaires diplômées (314) et les travailleurs du bâtiment (299). Ces professions regroupent 27,6 % de ce type de lésions. Par rapport à l'ensemble des lésions professionnelles associées à ces mêmes professions, leur fréquence relative est respectivement de 7,1%, 7,2 % et 6,4 %. Les professions ayant les fréquences relatives les plus élevées sont les travailleurs du textile (11,8 %), les travailleurs des abattoirs (10,3 %) et les travailleurs de la confection textile (10,0 %) (tableau 15).

En 2010, près du tiers (32,3 %) des travailleurs atteints d'une lésion en «ITE» d'origine accidentelle du système musculo-squelettique sont âgés entre 45 et 54 ans. Cette proportion est relativement stable au cours de la période étudiée. Lorsqu'un homme subit un accident du travail en 2010, il s'agit d'une lésion en «ITE» du système musculo-squelettique dans 5,3 % des cas, alors que cette proportion est de 6,3 % chez les femmes (tableaux 16 et 16A).

En 2010, les lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail représentent 5,6 % des accidents du travail et 6,9 % de l'indemnité de remplacement du revenu (IRR) versée pour une absence du travail. Ces taux sont toutefois légèrement plus élevés pour les cas de 91 à 180 jours d'indemnisation et de plus de 180 jours; on y trouve respectivement 7,7 % et 7,1 % de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique qui ont entraîné 7,8 % et 7,1 % des débours en IRR (tableaux 17 et 18).

En 2010, parmi les accidents du travail avec au moins une rechute, 9,5 % sont des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique, une proportion en baisse sur la période 2007-2010 (tableau 19).

Dossiers pour maladies professionnelles

En 2010, 455 (10,5 %) des 4 354 lésions en «ITE» du système musculo-squelettique sont reconnues comme des maladies professionnelles par la CSST. Ces cas représentent 14,1 % des cas de maladies indemnisées (tableau 1). Ces lésions sont toutes considérées comme des lésions attribuables au travail répétitif (LATR), mais toutes les LATR ne sont pas identifiées comme des maladies professionnelles.

En 2010, la tendinite est le diagnostic le plus fréquent (45,3 %) parmi les cas de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle. Le siège le plus fréquent, toutes natures confondues, est le poignet avec 38,0 % des cas (tableau 20).

La durée moyenne d'absence du travail en 2010 pour un cas de LATR est de 111,1 jours comparativement à 70,9 jours pour une lésion en «ITE» du système musculo-squelettique consécutive à un accident du travail (tableaux 12 et 21). Conséquemment, la CSST verse en moyenne 7 565 \$ pour une LATR et 4 881 \$ pour un cas résultant d'un accident du travail (tableaux 13 et 22).

En ce qui concerne la fréquence relative, les secteurs d'activité économique qui affichent une grande proportion de lésions en «ITE» parmi leurs maladies professionnelles en 2010 sont:

Chasse et pêche	100,0 %;
Industrie du cuir	50,0 %;
Finances, assurances et affaires immobilières	50,0 %;
Imprimerie, édition et activités annexes	45,0 %;

Bonneterie et habillement 43,8 %.

En 2010, plus de la moitié (56,5 %) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique consécutives à une maladie professionnelle sont subies par des travailleurs de l'un des secteurs d'activité économique suivants (tableau 23):

Industrie des aliments et boissons	94 (20,7 %);
Bâtiment et travaux publics	58 (12,7 %);
Commerce	38 (8,4 %);
Services médicaux et sociaux	35 (7,7 %);
Autres services commerciaux et personnels	32 (7,0 %).

Les professions pour lesquelles on observe le plus de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique consécutives à une maladie professionnelle, sont (tableau 24):

Manutentionnaires	50 (11,0 %);
Autres travailleurs des aliments et boissons	43 (9,5 %);
Travailleurs du bâtiment	41 (9,0 %);
Travailleurs des abattoirs	23 (5,1 %);
Travailleurs au montage métallique	19 (4,2 %);
Personnel administratif	18 (4,0 %).

En 2010, 53,2 % des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique consécutives à une maladie professionnelle sont subies par des hommes. Tout comme pour les accidents du travail, la fréquence relative est plus élevée chez les femmes (46,2 %) que chez les hommes (8,8 %) (tableaux 25 et 25A).

Comparativement à l'ensemble des maladies professionnelles en 2010, les cas de LATR sont plus fréquents parmi les lésions indemnisées pour une période de 91 à 180 jours. Parmi les maladies professionnelles dont la durée d'indemnisation dépasse les 180 jours, on observe 40,4 % de LATR en 2010, alors qu'elles représentent 36,5 % des débours en IRR (tableaux 26 et 27).

Ensemble des dossiers
(accidents du travail, maladies professionnelles)

Tableau 1
Nombre total de lésions, nombre et fréquence relative (%)
des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique selon la catégorie du dossier

2007

Catégorie du dossier	Lésions en «ITE»	Total des lésions	Fréquence relative
Accident du travail	5 434	85 208	6,4 %
Maladie professionnelle	763	3 348	22,8 %
Total	6 197	88 556	7,0 %

2008

Catégorie du dossier	Lésions en «ITE»	Total des lésions	Fréquence relative
Accident du travail	5 191	81 969	6,3 %
Maladie professionnelle	638	3 277	19,5 %
Total	5 829	85 246	6,8 %

2009

Catégorie du dossier	Lésions en «ITE»	Total des lésions	Fréquence relative
Accident du travail	4 159	70 434	5,9 %
Maladie professionnelle	474	3 240	14,6 %
Total	4 633	73 674	6,3 %

2010

Catégorie du dossier	Lésions en «ITE»	Total des lésions	Fréquence relative
Accident du travail	3 899	69 468	5,6 %
Maladie professionnelle	455	3 217	14,1 %
Total	4 354	72 685	6,0 %

Tableau 2
Nombre de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique
selon la nature de la lésion et le siège de la lésion

2007

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	238	647	170	2 148	327	88	125	136	3 879
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	813	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	813
Bursite	0	0	119	134	0	180	2	17	452
Ténosynovite, synovite	70	62	3	4	15	29	8	3	194
Synd. canal carpien	s.o.	213	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	213
Autres et non codés	110	36	14	195	45	71	112	63	646
Total	418	958	1 119	2 481	387	368	247	219	6 197

2008

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	221	569	150	1 988	304	80	116	139	3 567
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	739	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	739
Bursite	0	0	131	165	0	183	0	15	494
Ténosynovite, synovite	62	67	3	7	9	29	3	3	183
Synd. canal carpien	s.o.	231	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	231
Autres et non codés	117	31	12	201	33	67	93	61	615
Total	400	898	1 035	2 361	346	359	212	218	5 829

Tableau 2
Nombre de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique
selon la nature de la lésion et le siège de la lésion

2009

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	172	440	101	1 674	256	67	94	117	2 921
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	519	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	519
Bursite	0	0	109	132	0	156	0	15	412
Ténosynovite, synovite	52	48	4	2	4	14	2	2	128
Synd. canal carpien	s.o.	160	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	160
Autres et non codés	92	29	15	142	26	60	73	56	493
Total	316	677	748	1 950	286	297	169	190	4 633

2010

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	174	405	97	1 671	237	59	85	101	2 829
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	495	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	495
Bursite	0	0	113	119	0	171	0	22	425
Ténosynovite, synovite	56	59	3	2	9	29	4	2	164
Synd. canal carpien	s.o.	156	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	156
Autres et non codés	47	11	8	130	11	18	32	28	285
Total	277	631	716	1 922	257	277	121	153	4 354

Tableau 3
Durée moyenne d'indemnisation (en jours) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique
selon la nature de la lésion et le siège de la lésion

2007

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	55,9	53,1	72,3	79,6	58,3	58,8	34,4	104,0	70,5
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	85,4	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	85,4
Bursite	0,0	0,0	36,4	80,0	0,0	39,6	12,0	23,1	50,0
Ténosynovite, synovite	69,9	74,6	6,3	43,0	37,4	80,8	13,6	26,0	66,2
Synd. canal carpien	s.o.	110,9	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	110,9
Autres et non codés	35,9	47,5	59,7	90,3	61,2	87,1	41,6	62,9	64,6
Total	53,0	67,1	77,6	80,4	57,8	56,6	36,8	85,1	71,6

2008

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	51,0	56,0	72,4	81,8	65,1	43,6	55,7	105,4	73,2
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	87,8	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	87,8
Bursite	0,0	0,0	19,8	80,8	0,0	36,8	0,0	41,9	47,1
Ténosynovite, synovite	74,9	51,0	34,3	143,7	97,0	41,6	146,7	40,0	64,5
Synd. canal carpien	s.o.	115,2	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	115,2
Autres et non codés	51,7	59,7	154,9	112,7	64,4	86,5	57,8	72,3	81,7
Total	55,0	70,8	77,6	84,5	65,9	47,9	57,9	90,9	75,1

Tableau 3

Durée moyenne d'indemnisation (en jours) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique selon la nature de la lésion et le siège de la lésion

2009

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	46,6	56,1	79,8	81,9	69,3	49,2	30,9	96,5	73,0
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	89,3	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	89,3
Bursite	0,0	0,0	30,4	77,9	0,0	32,8	0,0	52,6	47,4
Ténosynovite, synovite	51,7	75,8	113,0	188,5	58,3	60,8	22,5	375,0	68,2
Synd. canal carpien	s.o.	119,5	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	119,5
Autres et non codés	70,5	57,8	58,5	106,4	72,2	103,2	45,3	115,8	85,4
Total	54,0	72,6	78,9	83,5	69,4	51,9	37,0	100,2	75,3

2010

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	62,9	56,8	76,3	79,0	82,9	51,5	50,0	107,8	74,7
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	82,0	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	82,0
Bursite	0,0	0,0	22,6	68,5	0,0	41,3	0,0	34,2	43,6
Ténosynovite, synovite	47,3	56,3	12,7	57,5	91,8	79,2	43,0	69,0	58,3
Synd. canal carpien	s.o.	138,4	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	138,4
Autres et non codés	73,9	86,0	65,0	116,8	110,4	85,3	26,7	63,6	89,7
Total	61,4	77,5	71,4	80,9	84,4	50,3	43,6	88,5	75,1

Tableau 4
Indemnité moyenne versée pour des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique
selon la nature de la lésion et le siège de la lésion

2007

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	2 986 \$	2 977 \$	4 641 \$	5 040 \$	3 548 \$	3 719 \$	2 111 \$	6 337 \$	4 347 \$
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	5 484 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	5 484 \$
Bursite	0 \$	0 \$	2 509 \$	4 821 \$	0 \$	2 862 \$	754 \$	1 484 \$	3 289 \$
Ténosynovite, synovite	3 643 \$	4 571 \$	221 \$	4 008 \$	1 932 \$	5 510 \$	670 \$	1 764 \$	3 903 \$
Synd. canal carpien	s.o.	6 918 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	6 918 \$
Autres et non codés	1 961 \$	3 087 \$	3 728 \$	5 830 \$	3 826 \$	5 757 \$	2 430 \$	3 765 \$	4 041 \$
Total	2 831 \$	3 962 \$	5 002 \$	5 088 \$	3 517 \$	3 837 \$	2 198 \$	5 173 \$	4 462 \$

2008

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	2 859 \$	3 279 \$	5 024 \$	5 560 \$	4 106 \$	3 077 \$	3 806 \$	7 294 \$	4 837 \$
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	5 860 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	5 860 \$
Bursite	0 \$	0 \$	1 448 \$	5 149 \$	0 \$	2 720 \$	0 \$	2 476 \$	3 186 \$
Ténosynovite, synovite	4 051 \$	3 230 \$	2 852 \$	8 385 \$	7 078 \$	2 833 \$	10 483 \$	2 620 \$	3 934 \$
Synd. canal carpien	s.o.	7 984 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	7 984 \$
Autres et non codés	3 291 \$	3 073 \$	11 393 \$	7 658 \$	3 706 \$	5 608 \$	3 926 \$	4 476 \$	5 367 \$
Total	3 170 \$	4 467 \$	5 235 \$	5 718 \$	4 146 \$	3 341 \$	3 953 \$	6 110 \$	4 977 \$

Tableau 4
Indemnité moyenne versée pour des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique
selon la nature de la lésion et le siège de la lésion

2009

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	3 030 \$	3 169 \$	4 991 \$	5 433 \$	4 710 \$	3 440 \$	1 939 \$	5 905 \$	4 733 \$
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	6 032 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	6 032 \$
Bursite	0 \$	0 \$	2 246 \$	5 002 \$	0 \$	2 448 \$	0 \$	3 971 \$	3 268 \$
Ténosynovite, synovite	3 464 \$	4 790 \$	10 620 \$	12 349 \$	3 758 \$	4 214 \$	690 \$	38 146 \$	4 652 \$
Synd. canal carpien	s.o.	8 855 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	8 855 \$
Autres et non codés	4 742 \$	2 837 \$	4 254 \$	7 974 \$	5 642 \$	6 509 \$	3 015 \$	8 645 \$	6 011 \$
Total	3 578 \$	4 614 \$	5 324 \$	5 596 \$	4 782 \$	3 566 \$	2 389 \$	6 734 \$	5 022 \$

2010

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	3 798 \$	3 537 \$	5 890 \$	5 425 \$	5 196 \$	3 779 \$	3 697 \$	7 918 \$	5 054 \$
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	5 864 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	5 864 \$
Bursite	0 \$	0 \$	1 712 \$	4 550 \$	0 \$	3 102 \$	0 \$	2 885 \$	3 127 \$
Ténosynovite, synovite	3 187 \$	3 559 \$	555 \$	4 022 \$	7 764 \$	5 920 \$	3 824 \$	4 702 \$	4 051 \$
Synd. canal carpien	s.o.	9 183 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	9 183 \$
Autres et non codés	5 250 \$	4 302 \$	4 281 \$	9 145 \$	7 270 \$	4 648 \$	1 903 \$	3 424 \$	6 465 \$
Total	3 902 \$	4 953 \$	5 174 \$	5 622 \$	5 374 \$	3 644 \$	3 227 \$	6 319 \$	5 160 \$

Tableau 5
Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique
selon le secteur d'activité économique

Secteur d'activité économique	2007		2008		2009		2010	
	Nombre	Fréquence relative						
Bâtiment et travaux publics	446	6,7 %	423	6,3 %	353	5,8 %	385	5,9 %
Industrie chimique	66	7,8 %	52	7,1 %	38	6,6 %	33	5,2 %
Forêt et scieries	109	7,5 %	100	9,1 %	70	7,9 %	61	6,6 %
Mines, carrières et puits de pétrole	28	4,3 %	37	5,6 %	21	4,2 %	18	3,4 %
Fabrication de produits en métal	204	5,6 %	213	6,1 %	149	5,6 %	134	5,2 %
Industrie du bois (sans scierie)	173	8,0 %	154	7,9 %	116	7,6 %	109	6,9 %
Industrie du caoutchouc et des produits en matière plastique	183	8,7 %	148	8,5 %	105	8,2 %	91	7,2 %
Fabrication d'équipement de transport	157	8,3 %	179	8,9 %	144	9,1 %	125	8,4 %
Première transformation des métaux	96	6,8 %	84	6,8 %	56	6,3 %	50	6,0 %
Fabrication de produits minéraux non métalliques	51	5,7 %	69	8,2 %	42	6,0 %	42	6,1 %
Administration publique	287	6,3 %	285	6,0 %	228	5,4 %	241	5,8 %
Industrie des aliments et boissons	472	11,7 %	507	11,8 %	409	11,1 %	345	10,2 %
Industrie du meuble et des articles d'ameublement	78	8,6 %	69	10,4 %	45	10,0 %	40	9,3 %
Industrie du papier et activités diverses	69	6,9 %	48	6,0 %	30	4,5 %	35	5,4 %
Transport et entreposage	301	5,7 %	304	5,8 %	216	5,2 %	193	4,7 %
Commerce	904	6,6 %	792	6,2 %	651	5,8 %	625	5,7 %
Industrie du cuir	8	17,0 %	6	16,7 %	10	23,3 %	8	16,3 %
Fabrication de machines (sauf électriques)	58	4,2 %	74	6,4 %	48	5,5 %	30	4,2 %
Industrie du tabac	1	6,7 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Industrie textile	49	9,3 %	30	8,1 %	26	9,2 %	22	7,4 %
Autres services commerciaux et personnels	626	6,2 %	568	6,0 %	439	5,3 %	433	5,3 %
Communications, transport d'énergie et autres services publics	73	4,6 %	74	4,9 %	64	4,5 %	66	4,7 %
Imprimerie, édition et activités annexes	66	9,7 %	67	10,4 %	48	10,4 %	42	10,1 %
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	2	6,7 %	2	8,7 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Fabrication de produits électriques	114	12,2 %	119	12,9 %	60	9,6 %	60	10,2 %
Agriculture	49	5,6 %	91	10,9 %	61	7,1 %	51	6,7 %
Bonneterie et habillement	56	15,3 %	32	11,5 %	21	11,5 %	26	13,8 %
Enseignement et services annexes	150	5,7 %	139	5,2 %	134	5,4 %	121	4,9 %
Finances, assurances et affaires immobilières	44	6,2 %	51	7,3 %	50	7,7 %	41	6,2 %
Services médicaux et sociaux	963	7,4 %	874	6,8 %	799	6,6 %	776	6,3 %
Chasse et pêche	3	12,5 %	1	4,5 %	2	6,1 %	4	18,2 %
Industries manufacturières diverses	53	11,3 %	35	8,8 %	31	9,0 %	25	8,2 %
Indéterminé	258	6,1 %	202	4,6 %	167	4,3 %	122	3,4 %
Total	6 197	7,0 %	5 829	6,8 %	4 633	6,3 %	4 354	6,0 %

Tableau 6
Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique
selon la profession

Profession	2007		2008		2009		2010	
	Nombre	Fréquence relative						
Personnel administratif	124	8,1 %	158	10,1 %	100	6,7 %	115	8,3 %
Personnel enseignant	122	5,8 %	100	4,9 %	81	3,9 %	87	4,4 %
Infirmières auxiliaires diplômées	372	8,6 %	338	7,9 %	313	7,6 %	318	7,3 %
Autre personnel médical	218	8,0 %	188	7,5 %	171	7,7 %	153	6,8 %
Caissiers	48	7,0 %	42	6,9 %	39	7,0 %	41	7,2 %
Commis-magasiniers, téléphonistes	215	7,1 %	201	6,8 %	158	6,0 %	148	6,3 %
Commis, vendeurs	150	6,3 %	110	5,6 %	87	4,8 %	96	5,2 %
Chauffeurs-livreurs	111	6,1 %	112	6,2 %	90	5,9 %	92	5,6 %
Chefs, cuisiniers et serveurs	203	7,1 %	169	6,3 %	139	5,2 %	139	5,1 %
Concierges, travailleurs des services domestiques	86	7,1 %	114	8,2 %	87	7,8 %	82	8,1 %
Autres travailleurs des services	279	9,8 %	229	8,9 %	214	7,6 %	208	6,8 %
Ouvriers agricoles	34	6,9 %	40	9,7 %	29	6,3 %	44	8,4 %
Autres travailleurs de la transformation	59	7,4 %	70	8,7 %	46	7,1 %	45	6,6 %
Travailleurs des abattoirs	179	18,8 %	180	18,0 %	125	15,8 %	107	12,5 %
Autres travailleurs des aliments et boissons	185	13,4 %	179	14,1 %	150	13,3 %	130	12,3 %
Trav. de la transformation du bois	67	11,4 %	60	11,6 %	41	10,1 %	28	7,1 %
Travailleurs du textile	27	12,5 %	13	8,6 %	8	9,0 %	13	13,3 %
Usineurs et travailleurs des secteurs connexes	55	6,8 %	50	7,6 %	47	8,3 %	54	8,8 %
Soudeurs et façonneurs de métal	132	6,0 %	155	7,0 %	109	6,1 %	86	4,7 %
Trav. au montage métallique	141	8,8 %	172	10,7 %	105	9,3 %	88	8,5 %
Trav. au montage électrique	42	7,4 %	59	11,6 %	36	8,4 %	49	9,2 %
Ebénistes et menuisiers	65	10,0 %	46	7,7 %	44	9,1 %	35	7,8 %
Travailleurs de la confection textile	66	18,9 %	43	18,1 %	37	17,1 %	30	14,2 %
Travailleurs de la fabrication, du montage et de la réparation	131	11,4 %	97	9,5 %	55	6,9 %	71	9,4 %
Mécaniciens	251	7,5 %	211	6,6 %	202	7,2 %	163	6,3 %
Travailleurs du bâtiment	380	7,8 %	382	8,0 %	312	6,8 %	340	6,7 %
Travailleurs des transports routiers	208	5,8 %	212	6,2 %	144	5,1 %	148	5,3 %
Manutentionnaires	915	9,1 %	928	9,7 %	594	7,3 %	510	7,5 %
Imprimeurs	35	12,5 %	25	10,1 %	19	9,2 %	25	11,7 %
Autres professions et non codés	1 297	4,4 %	1 146	4,0 %	1 051	4,6 %	909	4,0 %
Total	6 197	7,0 %	5 829	6,8 %	4 633	6,3 %	4 354	6,0 %

Tableau 7
Nombre de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique
selon l'âge et le sexe

Âge au moment de la lésion	2007			2008			2009			2010		
	Femme	Homme	Total									
Moins de 20 ans	60	128	188	51	124	175	32	95	127	26	71	97
20 à 24 ans	168	292	460	155	280	435	104	208	312	95	181	276
25 à 29 ans	205	413	618	162	370	532	132	272	404	124	258	382
30 à 34 ans	231	370	601	190	406	596	146	312	458	150	317	467
35 à 39 ans	283	430	713	245	388	633	194	321	515	183	283	466
40 à 44 ans	406	620	1 026	309	523	832	250	382	632	252	344	596
45 à 49 ans	416	562	978	437	567	1 004	345	495	840	343	379	722
50 à 54 ans	364	512	876	339	520	859	285	422	707	264	410	674
55 à 59 ans	188	321	509	205	338	543	165	292	457	171	290	461
60 ans ou plus	74	154	228	60	160	220	48	133	181	71	142	213
Total	2 395	3 802	6 197	2 153	3 676	5 829	1 701	2 932	4 633	1 679	2 675	4 354

Tableau 7A
Fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique
selon l'âge et le sexe

Âge au moment de la lésion	2007			2008			2009			2010		
	Femme	Homme	Total									
Moins de 20 ans	5,4 %	4,3 %	4,6 %	4,8 %	4,5 %	4,6 %	3,8 %	4,4 %	4,2 %	3,2 %	3,7 %	3,6 %
20 à 24 ans	6,9 %	4,7 %	5,3 %	6,9 %	4,9 %	5,4 %	5,0 %	4,4 %	4,6 %	4,8 %	3,9 %	4,2 %
25 à 29 ans	7,3 %	5,7 %	6,1 %	6,1 %	5,6 %	5,7 %	5,6 %	4,9 %	5,1 %	5,5 %	4,7 %	5,0 %
30 à 34 ans	8,3 %	5,6 %	6,4 %	7,1 %	6,3 %	6,5 %	6,0 %	5,6 %	5,7 %	5,9 %	5,7 %	5,8 %
35 à 39 ans	9,2 %	6,2 %	7,2 %	7,9 %	6,1 %	6,7 %	7,6 %	6,1 %	6,6 %	7,1 %	5,6 %	6,1 %
40 à 44 ans	9,9 %	7,7 %	8,4 %	8,0 %	7,1 %	7,4 %	8,0 %	6,3 %	6,9 %	8,1 %	6,2 %	6,9 %
45 à 49 ans	9,5 %	6,8 %	7,8 %	10,4 %	7,1 %	8,2 %	9,0 %	7,3 %	7,9 %	9,0 %	5,8 %	7,0 %
50 à 54 ans	9,8 %	7,5 %	8,3 %	9,0 %	7,6 %	8,1 %	8,4 %	6,9 %	7,5 %	7,7 %	6,7 %	7,0 %
55 à 59 ans	8,6 %	6,8 %	7,4 %	8,8 %	7,1 %	7,7 %	7,7 %	6,7 %	7,0 %	7,7 %	6,6 %	7,0 %
60 ans ou plus	8,1 %	4,7 %	5,4 %	6,2 %	4,6 %	4,9 %	5,1 %	3,9 %	4,1 %	7,3 %	3,7 %	4,5 %
Total	8,7 %	6,2 %	7,0 %	8,0 %	6,3 %	6,8 %	7,2 %	5,9 %	6,3 %	7,1 %	5,5 %	6,0 %

Tableau 8
Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique selon la durée d'indemnisation (en jours)

Durée d'indemnisation (en jours)	2007		2008		2009		2010	
	Nombre	Fréquence relative						
14 jours ou moins	2 452	5,2 %	2 329	5,3 %	1 863	5,0 %	1 666	4,5 %
15-28 jours	952	8,2 %	833	7,6 %	651	6,8 %	593	6,3 %
29-90 jours	1 295	8,4 %	1 250	8,3 %	983	7,5 %	961	7,2 %
91-180 jours	698	10,5 %	609	9,3 %	508	8,5 %	535	9,0 %
Plus de 180 jours	800	9,6 %	808	9,6 %	628	8,6 %	599	8,2 %
Total	6 197	7,0 %	5 829	6,8 %	4 633	6,3 %	4 354	6,0 %

Tableau 9
Montant et fréquence relative (%) des débours en IRR* versés pour des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique selon la durée d'indemnisation (en jours)

Durée d'indemnisation (en jours)	2007		2008		2009		2010	
	Débours	Fréquence relative						
14 jours ou moins	1 163 132 \$	6,3 %	1 144 272 \$	6,2 %	961 722 \$	6,0 %	860 515 \$	5,4 %
15-28 jours	1 221 223 \$	8,3 %	1 093 433 \$	7,5 %	899 129 \$	6,9 %	815 556 \$	6,3 %
29-90 jours	4 299 308 \$	8,4 %	4 507 582 \$	8,5 %	3 676 288 \$	7,8 %	3 536 915 \$	7,3 %
91-180 jours	5 803 336 \$	10,5 %	5 344 132 \$	9,4 %	4 657 904 \$	8,9 %	4 819 637 \$	9,0 %
Plus de 180 jours	15 062 152 \$	9,4 %	16 807 491 \$	9,7 %	12 970 984 \$	8,7 %	12 348 376 \$	8,2 %
Total	27 549 152 \$	9,2 %	28 896 910 \$	9,1 %	23 166 028 \$	8,4 %	22 380 999 \$	8,0 %

* IRR = Indemnité de remplacement du revenu

Tableau 10**Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique selon le nombre de rechutes**

Nombre de rechutes	2007		2008		2009		2010	
	Nombre	Fréquence relative						
Aucune	6 027	6,9 %	5 691	6,8 %	4 539	6,2 %	4 274	5,9 %
1 rechute ou plus	170	15,2 %	138	13,5 %	94	13,3 %	80	11,7 %
Total	6 197	7,0 %	5 829	6,8 %	4 633	6,3 %	4 354	6,0 %

Dossiers pour accidents du travail

Tableau 11
Nombre de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique
des suites d'un accident du travail
selon la nature de la lésion et le siège de la lésion

2007

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	196	561	149	1 975	292	88	121	113	3 495
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	679	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	679
Bursite	0	0	117	119	0	175	2	17	430
Ténosynovite, synovite	55	49	3	4	14	29	8	3	165
Synd. canal carpien	s.o.	41	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	41
Autres et non codés	108	33	13	183	44	71	110	62	624
Total	359	684	961	2 281	350	363	241	195	5 434

2008

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	195	494	141	1 871	280	79	112	117	3 289
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	622	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	622
Bursite	0	0	131	152	0	174	0	14	471
Ténosynovite, synovite	47	57	3	7	8	29	3	1	155
Synd. canal carpien	s.o.	54	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	54
Autres et non codés	111	31	11	195	33	67	92	60	600
Total	353	636	908	2 225	321	349	207	192	5 191

Tableau 11
Nombre de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique
des suites d'un accident du travail
selon la nature de la lésion et le siège de la lésion

2009

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	151	377	92	1 584	227	65	93	93	2 682
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	451	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	451
Bursite	0	0	109	124	0	150	0	15	398
Ténosynovite, synovite	42	41	4	2	3	14	2	2	110
Synd. canal carpien	s.o.	34	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	34
Autres et non codés	88	29	15	139	26	60	72	55	484
Total	281	481	671	1 849	256	289	167	165	4 159

2010

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	154	363	88	1 571	214	59	83	91	2 623
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	423	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	423
Bursite	0	0	113	107	0	164	0	21	405
Ténosynovite, synovite	47	44	2	2	9	29	4	1	138
Synd. canal carpien	s.o.	40	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	40
Autres et non codés	40	11	8	123	11	18	32	27	270
Total	241	458	634	1 803	234	270	119	140	3 899

Tableau 12

Durée moyenne d'indemnisation (en jours) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail selon la nature de la lésion et le siège de la lésion

2007

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	47,3	47,7	64,8	75,8	57,0	58,8	34,9	99,4	66,6
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	78,3	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	78,3
Bursite	0,0	0,0	36,6	78,5	0,0	37,0	12,0	23,1	47,7
Ténosynovite, synovite	49,4	77,5	6,3	43,0	39,1	80,8	13,6	26,0	59,6
Synd. canal carpien	s.o.	97,0	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	97,0
Autres et non codés	34,3	48,5	47,5	85,9	62,3	87,1	42,1	60,7	62,6
Total	43,8	52,9	70,5	76,7	56,9	55,6	37,3	79,6	66,1

2008

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	45,9	49,5	67,6	80,3	60,1	40,8	48,9	98,1	70,0
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	83,3	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	83,3
Bursite	0,0	0,0	19,8	79,5	0,0	37,1	0,0	43,9	46,2
Ténosynovite, synovite	62,6	48,0	34,3	143,7	82,4	41,6	146,7	8,0	58,7
Synd. canal carpien	s.o.	112,0	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	112,0
Autres et non codés	42,0	59,7	148,1	110,3	64,4	86,5	58,3	72,2	78,9
Total	47,0	55,1	72,3	83,1	61,1	47,7	54,5	85,6	70,5

Tableau 12

Durée moyenne d'indemnisation (en jours) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail selon la nature de la lésion et le siège de la lésion

2009

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	43,3	47,6	76,1	80,7	63,2	50,4	30,8	86,4	70,0
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	83,7	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	83,7
Bursite	0,0	0,0	30,4	75,9	0,0	31,8	0,0	52,6	46,0
Ténosynovite, synovite	49,2	66,9	113,0	188,5	70,3	60,8	22,5	375,0	65,3
Synd. canal carpien	s.o.	109,8	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	109,8
Autres et non codés	64,8	57,8	58,5	106,2	72,2	103,2	45,8	110,4	83,7
Total	50,7	54,3	73,5	82,4	64,2	52,1	37,1	93,1	71,0

2010

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	60,0	52,6	69,9	77,8	77,9	51,5	49,8	99,8	72,3
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	77,3	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	77,3
Bursite	0,0	0,0	22,6	64,1	0,0	39,2	0,0	34,9	40,9
Ténosynovite, synovite	42,0	52,3	9,5	57,5	91,8	79,2	43,0	125,0	56,7
Synd. canal carpien	s.o.	163,6	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	163,6
Autres et non codés	55,9	86,0	65,0	114,4	110,4	85,3	26,7	64,8	85,9
Total	55,8	63,1	66,2	79,5	79,9	49,3	43,4	83,4	70,9

Tableau 13

Indemnité moyenne versée pour des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail selon la nature de la lésion et le siège de la lésion

2007

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	2 699 \$	2 652 \$	4 138 \$	4 874 \$	3 512 \$	3 719 \$	2 142 \$	6 279 \$	4 172 \$
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	5 105 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	5 105 \$
Bursite	0 \$	0 \$	2 512 \$	4 705 \$	0 \$	2 618 \$	754 \$	1 484 \$	3 113 \$
Ténosynovite, synovite	2 641 \$	4 926 \$	221 \$	4 008 \$	2 046 \$	5 510 \$	670 \$	1 764 \$	3 675 \$
Synd. canal carpien	s.o.	5 757 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	5 757 \$
Autres et non codés	1 856 \$	3 210 \$	2 877 \$	5 531 \$	3 907 \$	5 757 \$	2 455 \$	3 688 \$	3 911 \$
Total	2 441 \$	3 029 \$	4 593 \$	4 916 \$	3 503 \$	3 730 \$	2 225 \$	4 984 \$	4 171 \$

2008

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	2 646 \$	2 859 \$	4 534 \$	5 448 \$	3 839 \$	2 895 \$	3 280 \$	6 636 \$	4 624 \$
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	5 577 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	5 577 \$
Bursite	0 \$	0 \$	1 448 \$	5 102 \$	0 \$	2 744 \$	0 \$	2 625 \$	3 141 \$
Ténosynovite, synovite	3 442 \$	3 192 \$	2 852 \$	8 385 \$	6 513 \$	2 833 \$	10 483 \$	240 \$	3 722 \$
Synd. canal carpien	s.o.	7 616 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	7 616 \$
Autres et non codés	2 420 \$	3 073 \$	11 323 \$	7 561 \$	3 706 \$	5 608 \$	3 950 \$	4 480 \$	5 169 \$
Total	2 684 \$	3 297 \$	4 879 \$	5 619 \$	3 892 \$	3 329 \$	3 682 \$	5 636 \$	4 670 \$

Tableau 13

Indemnité moyenne versée pour des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail selon la nature de la lésion et le siège de la lésion

2009

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	2 827 \$	2 733 \$	4 739 \$	5 364 \$	4 293 \$	3 503 \$	1 932 \$	5 487 \$	4 579 \$
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	5 739 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	5 739 \$
Bursite	0 \$	0 \$	2 246 \$	4 905 \$	0 \$	2 331 \$	0 \$	3 971 \$	3 171 \$
Ténosynovite, synovite	3 387 \$	4 184 \$	10 620 \$	12 349 \$	4 657 \$	4 214 \$	690 \$	38 146 \$	4 527 \$
Synd. canal carpien	s.o.	7 411 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	7 411 \$
Autres et non codés	4 096 \$	2 837 \$	4 254 \$	7 889 \$	5 642 \$	6 509 \$	3 046 \$	8 087 \$	5 811 \$
Total	3 294 \$	3 194 \$	5 025 \$	5 531 \$	4 435 \$	3 543 \$	2 398 \$	6 419 \$	4 733 \$

2010

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	3 595 \$	3 281 \$	5 502 \$	5 341 \$	4 854 \$	3 779 \$	3 714 \$	7 338 \$	4 902 \$
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	5 516 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	5 516 \$
Bursite	0 \$	0 \$	1 712 \$	4 363 \$	0 \$	3 020 \$	0 \$	2 920 \$	3 004 \$
Ténosynovite, synovite	2 818 \$	3 462 \$	439 \$	4 022 \$	7 764 \$	5 920 \$	3 824 \$	8 664 \$	4 052 \$
Synd. canal carpien	s.o.	9 245 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	9 245 \$
Autres et non codés	4 175 \$	4 302 \$	4 281 \$	9 101 \$	7 270 \$	4 648 \$	1 903 \$	3 482 \$	6 262 \$
Total	3 534 \$	3 846 \$	4 807 \$	5 539 \$	5 080 \$	3 608 \$	3 231 \$	5 931 \$	4 881 \$

Tableau 14

Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail, selon le secteur d'activité économique

Secteur d'activité économique	2007		2008		2009		2010	
	Nombre	Fréquence relative						
Bâtiment et travaux publics	393	6,1 %	365	5,7 %	307	5,2 %	327	5,3 %
Industrie chimique	56	6,9 %	49	7,0 %	36	6,6 %	28	4,7 %
Forêt et scieries	95	7,0 %	87	8,5 %	64	8,0 %	56	6,5 %
Mines, carrières et puits de pétrole	24	4,3 %	31	5,6 %	16	4,3 %	16	3,5 %
Fabrication de produits en métal	170	4,8 %	181	5,4 %	127	4,9 %	113	4,5 %
Industrie du bois (sans scierie)	135	6,5 %	129	6,9 %	94	6,5 %	85	5,7 %
Industrie du caoutchouc et des produits en matière plastique	149	7,4 %	129	7,7 %	87	7,1 %	79	6,5 %
Fabrication d'équipement de transport	122	6,9 %	138	7,2 %	120	8,1 %	101	7,3 %
Première transformation des métaux	80	6,2 %	70	6,2 %	50	6,1 %	46	6,1 %
Fabrication de produits minéraux non métalliques	46	5,4 %	54	6,8 %	35	5,2 %	39	6,0 %
Administration publique	280	6,2 %	281	6,0 %	226	5,4 %	233	5,7 %
Industrie des aliments et boissons	351	9,3 %	392	9,6 %	312	9,0 %	251	7,9 %
Industrie du meuble et des articles d'ameublement	59	6,8 %	55	8,6 %	34	8,1 %	34	8,4 %
Industrie du papier et activités diverses	60	6,4 %	42	5,9 %	28	5,0 %	31	5,3 %
Transport et entreposage	297	5,7 %	296	5,8 %	212	5,2 %	189	4,7 %
Commerce	804	6,0 %	727	5,8 %	603	5,5 %	587	5,5 %
Industrie du cuir	4	10,0 %	4	13,3 %	7	17,9 %	4	9,8 %
Fabrication de machines (sauf électriques)	51	3,8 %	67	5,9 %	38	4,5 %	26	3,8 %
Industrie du tabac	1	6,7 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Industrie textile	38	7,6 %	24	7,0 %	21	7,9 %	16	5,8 %
Autres services commerciaux et personnels	560	5,7 %	513	5,5 %	399	4,9 %	401	4,9 %
Communications, transport d'énergie et autres services publics	71	4,5 %	70	4,7 %	62	4,4 %	62	4,5 %
Imprimerie, édition et activités annexes	51	7,9 %	55	9,0 %	39	9,0 %	33	8,4 %
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	2	7,4 %	2	10,5 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Fabrication de produits électriques	95	10,7 %	97	11,1 %	51	8,7 %	46	8,4 %
Agriculture	43	5,0 %	78	9,6 %	50	6,0 %	43	5,9 %
Bonneterie et habillement	31	9,5 %	17	7,0 %	13	7,9 %	19	11,0 %
Enseignement et services annexes	144	5,5 %	134	5,1 %	129	5,3 %	119	4,9 %
Finances, assurances et affaires immobilières	43	6,1 %	48	7,0 %	47	7,4 %	36	5,5 %
Services médicaux et sociaux	916	7,2 %	848	6,6 %	772	6,4 %	741	6,1 %
Chasse et pêche	2	8,7 %	1	4,5 %	2	6,3 %	3	14,3 %
Industries manufacturières diverses	39	8,8 %	24	6,4 %	24	7,4 %	21	7,1 %
Indéterminé	222	6,8 %	183	5,7 %	154	5,6 %	114	4,9 %
Total	5 434	6,4 %	5 191	6,3 %	4 159	5,9 %	3 899	5,6 %

Tableau 15

Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail, selon la profession

Profession	2007		2008		2009		2010	
	Nombre	Fréquence relative						
Personnel administratif	105	7,0 %	144	9,4 %	90	6,1 %	97	7,2 %
Personnel enseignant	120	5,7 %	100	4,9 %	81	3,9 %	87	4,4 %
Infirmières auxiliaires diplômées	371	8,6 %	338	7,9 %	311	7,6 %	314	7,2 %
Autre personnel médical	200	7,5 %	174	7,0 %	162	7,3 %	136	6,2 %
Caissiers	47	6,9 %	41	6,8 %	36	6,5 %	37	6,6 %
Commis-magasiniers, téléphonistes	203	6,7 %	195	6,7 %	151	5,8 %	141	6,1 %
Commis, vendeurs	143	6,0 %	108	5,5 %	85	4,7 %	92	5,0 %
Chauffeurs-livreurs	103	5,7 %	109	6,1 %	86	5,6 %	87	5,4 %
Chefs, cuisiniers et serveurs	173	6,2 %	149	5,6 %	126	4,8 %	125	4,7 %
Concierges, travailleurs des services domestiques	84	7,0 %	107	7,8 %	81	7,4 %	79	7,9 %
Autres travailleurs des services	246	8,9 %	209	8,2 %	200	7,1 %	193	6,4 %
Ouvriers agricoles	33	6,8 %	36	8,9 %	29	6,5 %	40	7,8 %
Autres travailleurs de la transformation	46	6,4 %	62	8,6 %	39	6,9 %	40	6,9 %
Travailleurs des abattoirs	124	14,2 %	135	14,5 %	89	11,9 %	84	10,3 %
Autres travailleurs des aliments et boissons	134	10,5 %	132	11,0 %	102	9,8 %	87	8,9 %
Trav. de la transformation du bois	51	9,3 %	48	9,9 %	33	9,3 %	16	4,5 %
Travailleurs du textile	18	9,4 %	7	5,1 %	7	9,1 %	9	11,8 %
Usineurs et travailleurs des secteurs connexes	47	6,1 %	38	6,3 %	34	6,7 %	40	7,1 %
Soudeurs et façonneurs de métal	109	5,2 %	129	6,2 %	85	5,1 %	72	4,2 %
Trav. au montage métallique	114	7,5 %	146	9,5 %	91	8,7 %	69	7,1 %
Trav. au montage électrique	37	6,7 %	50	10,2 %	32	7,8 %	40	7,8 %
Ebénistes et menuisiers	54	8,8 %	37	6,4 %	36	8,0 %	30	7,2 %
Travailleurs de la confection textile	30	9,9 %	27	13,5 %	27	14,6 %	18	10,0 %
Travailleurs de la fabrication, du montage et de la réparation	104	9,5 %	70	7,2 %	49	6,4 %	61	8,4 %
Mécaniciens	228	7,1 %	186	6,2 %	180	6,8 %	152	6,2 %
Travailleurs du bâtiment	332	7,2 %	334	7,5 %	274	6,6 %	299	6,4 %
Travailleurs des transports routiers	206	5,9 %	210	6,3 %	143	5,2 %	145	5,4 %
Manutentionnaires	788	8,2 %	831	9,1 %	532	6,8 %	460	7,1 %
Imprimeurs	30	11,3 %	21	9,3 %	17	9,1 %	16	8,3 %
Autres professions et non codés	1 154	4,2 %	1 018	3,7 %	951	4,4 %	833	3,9 %
Total	5 434	6,4 %	5 191	6,3 %	4 159	5,9 %	3 899	5,6 %

Tableau 16
Nombre de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique
des suites d'un accident du travail, selon l'âge et le sexe

Âge au moment de la lésion	2007			2008			2009			2010		
	Femme	Homme	Total									
Moins de 20 ans	53	119	172	50	110	160	28	87	115	23	65	88
20 à 24 ans	147	266	413	136	253	389	91	191	282	83	168	251
25 à 29 ans	184	361	545	142	334	476	115	248	363	109	235	344
30 à 34 ans	185	326	511	168	359	527	133	276	409	122	274	396
35 à 39 ans	245	390	635	207	346	553	173	289	462	161	260	421
40 à 44 ans	338	558	896	280	461	741	223	328	551	221	306	527
45 à 49 ans	352	498	850	385	510	895	307	449	756	303	348	651
50 à 54 ans	301	462	763	298	467	765	253	391	644	228	381	609
55 à 59 ans	156	282	438	187	297	484	148	263	411	149	265	414
60 ans ou plus	66	145	211	52	149	201	44	122	166	67	131	198
Total	2 027	3 407	5 434	1 905	3 286	5 191	1 515	2 644	4 159	1 466	2 433	3 899

Tableau 16A
Fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique
des suites d'un accident du travail, selon l'âge et le sexe

Âge au moment de la lésion	2007			2008			2009			2010		
	Femme	Homme	Total									
Moins de 20 ans	4,8 %	4,0 %	4,2 %	4,7 %	4,0 %	4,2 %	3,3 %	4,1 %	3,9 %	2,9 %	3,4 %	3,3 %
20 à 24 ans	6,1 %	4,3 %	4,8 %	6,2 %	4,5 %	4,9 %	4,4 %	4,1 %	4,2 %	4,3 %	3,7 %	3,8 %
25 à 29 ans	6,7 %	5,1 %	5,5 %	5,5 %	5,1 %	5,2 %	4,9 %	4,5 %	4,7 %	4,9 %	4,4 %	4,5 %
30 à 34 ans	6,8 %	5,0 %	5,5 %	6,4 %	5,6 %	5,8 %	5,6 %	5,0 %	5,2 %	4,9 %	5,0 %	5,0 %
35 à 39 ans	8,2 %	5,7 %	6,5 %	6,8 %	5,5 %	5,9 %	6,8 %	5,6 %	6,0 %	6,4 %	5,2 %	5,6 %
40 à 44 ans	8,5 %	7,1 %	7,5 %	7,3 %	6,4 %	6,7 %	7,2 %	5,6 %	6,1 %	7,2 %	5,6 %	6,2 %
45 à 49 ans	8,2 %	6,3 %	6,9 %	9,4 %	6,6 %	7,5 %	8,1 %	6,8 %	7,3 %	8,1 %	5,5 %	6,4 %
50 à 54 ans	8,3 %	7,1 %	7,5 %	8,1 %	7,1 %	7,5 %	7,7 %	6,8 %	7,1 %	6,8 %	6,5 %	6,6 %
55 à 59 ans	7,3 %	6,7 %	6,9 %	8,2 %	6,9 %	7,4 %	7,0 %	6,8 %	6,8 %	6,9 %	6,7 %	6,8 %
60 ans ou plus	7,6 %	6,7 %	7,0 %	5,6 %	6,8 %	6,4 %	4,9 %	6,1 %	5,7 %	7,3 %	5,7 %	6,2 %
Total	7,6 %	5,8 %	6,4 %	7,2 %	5,9 %	6,3 %	6,5 %	5,6 %	5,9 %	6,3 %	5,3 %	5,6 %

Tableau 17

Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail selon la durée d'indemnisation (en jours)

Durée d'indemnisation (en jours)	2007		2008		2009		2010	
	Nombre	Fréquence relative						
14 jours ou moins	2 305	5,2 %	2 177	5,2 %	1 759	5,0 %	1 567	4,6 %
15-28 jours	860	7,5 %	772	7,1 %	605	6,3 %	541	5,8 %
29-90 jours	1 085	7,2 %	1 076	7,3 %	850	6,6 %	844	6,4 %
91-180 jours	551	8,6 %	501	7,9 %	418	7,2 %	451	7,7 %
Plus de 180 jours	633	8,0 %	665	8,2 %	527	7,5 %	496	7,1 %
Total	5 434	6,4 %	5 191	6,3 %	4 159	5,9 %	3 899	5,6 %

Tableau 18

Montant et fréquence relative (%) des débours en IRR* versés pour des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail selon la durée d'indemnisation (en jours)

Durée d'indemnisation (en jours)	2007		2008		2009		2010	
	Débours	Fréquence relative						
14 jours ou moins	1 089 145 \$	5,9 %	1 055 291 \$	5,8 %	903 525 \$	5,7 %	818 733 \$	5,2 %
15-28 jours	1 103 652 \$	7,6 %	1 020 637 \$	7,0 %	833 890 \$	6,4 %	746 929 \$	5,8 %
29-90 jours	3 561 377 \$	7,2 %	3 842 841 \$	7,4 %	3 132 159 \$	6,8 %	3 090 721 \$	6,5 %
91-180 jours	4 651 546 \$	8,8 %	4 335 364 \$	7,8 %	3 836 562 \$	7,5 %	4 051 176 \$	7,8 %
Plus de 180 jours	12 169 444 \$	8,0 %	13 897 420 \$	8,4 %	10 887 464 \$	7,6 %	10 254 234 \$	7,1 %
Total	22 575 163 \$	7,8 %	24 151 552 \$	7,9 %	19 593 600 \$	7,3 %	18 961 793 \$	6,9 %

* IRR = Indemnité de remplacement du revenu

Tableau 19

Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'un accident du travail selon le nombre de rechutes

Nombre de rechutes	2007		2008		2009		2010	
	Nombre	Fréquence relative						
Aucune	5 303	6,3 %	5 091	6,3 %	4 090	5,9 %	3 838	5,6 %
1 rechute ou plus	131	12,6 %	100	10,6 %	69	10,6 %	61	9,5 %
Total	5 434	6,4 %	5 191	6,3 %	4 159	5,9 %	3 899	5,6 %

Dossiers pour maladies professionnelles

Tableau 20
Nombre de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique
des suites d'une maladie professionnelle
selon la nature de la lésion et le siège de la lésion

2007

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	42	86	21	173	35	0	4	23	384
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	134	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	134
Bursite	0	0	2	15	0	5	0	0	22
Ténosynovite, synovite	15	13	0	0	1	0	0	0	29
Synd. canal carpien	s.o.	172	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	172
Autres et non codés	2	3	1	12	1	0	2	1	22
Total	59	274	158	200	37	5	6	24	763

2008

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	26	75	9	117	24	1	4	22	278
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	117	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	117
Bursite	0	0	0	13	0	9	0	1	23
Ténosynovite, synovite	15	10	0	0	1	0	0	2	28
Synd. canal carpien	s.o.	177	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	177
Autres et non codés	6	0	1	6	0	0	1	1	15
Total	47	262	127	136	25	10	5	26	638

Tableau 20
Nombre de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique
des suites d'une maladie professionnelle
selon la nature de la lésion et le siège de la lésion

2009

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	21	63	9	90	29	2	1	24	239
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	68	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	68
Bursite	0	0	0	8	0	6	0	0	14
Ténosynovite, synovite	10	7	0	0	1	0	0	0	18
Synd. canal carpien	s.o.	126	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	126
Autres et non codés	4	0	0	3	0	0	1	1	9
Total	35	196	77	101	30	8	2	25	474

2010

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	20	42	9	100	23	0	2	10	206
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	72	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	72
Bursite	0	0	0	12	0	7	0	1	20
Ténosynovite, synovite	9	15	1	0	0	0	0	1	26
Synd. canal carpien	s.o.	116	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	116
Autres et non codés	7	0	0	7	0	0	0	1	15
Total	36	173	82	119	23	7	2	13	455

Tableau 21

Durée moyenne d'indemnisation (en jours) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle selon la nature de la lésion et le siège de la lésion

2007

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	95,7	87,9	124,2	122,2	69,3	0,0	19,3	126,4	106,1
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	121,0	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	121,0
Bursite	0,0	0,0	22,5	92,5	0,0	152,8	0,0	0,0	97,3
Ténosynovite, synovite	142,4	63,8	0,0	0,0	14,0	0,0	0,0	0,0	102,7
Synd. canal carpien	s.o.	114,2	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	114,2
Autres et non codés	118,0	35,7	219,0	157,2	14,0	0,0	10,5	195,0	121,7
Total	108,3	102,7	120,8	122,1	66,3	152,8	16,3	129,3	110,6

2008

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	88,5	98,6	148,3	105,8	123,0	265,0	246,3	144,1	110,7
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	111,8	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	111,8
Bursite	0,0	0,0	0,0	96,3	0,0	29,3	0,0	14,0	66,5
Ténosynovite, synovite	113,4	68,2	0,0	0,0	214,0	0,0	0,0	56,0	96,8
Synd. canal carpien	s.o.	116,2	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	116,2
Autres et non codés	258,4	0,0	230,0	191,3	0,0	0,0	17,0	80,0	197,6
Total	115,1	109,3	115,3	108,7	126,6	52,9	200,4	129,9	112,1

Tableau 21

Durée moyenne d'indemnisation (en jours) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle selon la nature de la lésion et le siège de la lésion

2009

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	69,7	106,8	117,4	102,9	116,9	11,0	40,0	135,8	105,5
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	126,6	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	126,6
Bursite	0,0	0,0	0,0	109,0	0,0	57,8	0,0	0,0	87,1
Ténosynovite, synovite	62,0	127,6	0,0	0,0	22,0	0,0	0,0	0,0	85,3
Synd. canal carpien	s.o.	122,1	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	122,1
Autres et non codés	227,7	0,0	0,0	117,0	0,0	0,0	14,0	411,0	182,4
Total	81,4	117,4	125,5	103,8	113,7	46,1	27,0	146,8	113,0

2010

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	85,3	92,4	137,6	97,9	130,1	0,0	58,5	179,7	104,4
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	110,1	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	110,1
Bursite	0,0	0,0	0,0	107,6	0,0	88,4	0,0	20,0	96,5
Ténosynovite, synovite	75,1	68,2	19,0	0,0	0,0	0,0	0,0	13,0	66,6
Synd. canal carpien	s.o.	129,7	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	129,7
Autres et non codés	210,2	0,0	0,0	158,9	0,0	0,0	0,0	32,0	168,8
Total	100,9	115,3	112,0	102,4	130,1	88,4	58,5	143,2	111,1

Tableau 22

Indemnité moyenne versée pour des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle selon la nature de la lésion et le siège de la lésion

2007

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	4 322 \$	5 090 \$	8 167 \$	6 929 \$	3 849 \$	0 \$	1 185 \$	6 621 \$	5 941 \$
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	7 391 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	7 391 \$
Bursite	0 \$	0 \$	2 350 \$	5 738 \$	0 \$	13 529 \$	0 \$	0 \$	6 900 \$
Ténosynovite, synovite	7 185 \$	3 236 \$	0 \$	0 \$	342 \$	0 \$	0 \$	0 \$	5 179 \$
Synd. canal carpien	s.o.	7 195 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	7 195 \$
Autres et non codés	7 421 \$	1 732 \$	14 801 \$	10 338 \$	246 \$	0 \$	1 032 \$	8 540 \$	7 716 \$
Total	5 155 \$	6 287 \$	7 477 \$	7 044 \$	3 657 \$	13 529 \$	1 134 \$	6 701 \$	6 528 \$

2008

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	4 437 \$	6 040 \$	12 710 \$	7 332 \$	7 203 \$	17 457 \$	18 538 \$	10 791 \$	7 347 \$
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	7 377 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	7 377 \$
Bursite	0 \$	0 \$	0 \$	5 706 \$	0 \$	2 246 \$	0 \$	402 \$	4 121 \$
Ténosynovite, synovite	5 958 \$	3 448 \$	0 \$	0 \$	11 600 \$	0 \$	0 \$	3 810 \$	5 110 \$
Synd. canal carpien	s.o.	8 095 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	8 095 \$
Autres et non codés	21 929 \$	0 \$	12 162 \$	10 788 \$	0 \$	0 \$	1 768 \$	4 250 \$	13 754 \$
Total	6 834 \$	7 324 \$	7 796 \$	7 329 \$	7 379 \$	3 767 \$	15 184 \$	9 603 \$	7 485 \$

Tableau 22

Indemnité moyenne versée pour des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle selon la nature de la lésion et le siège de la lésion

2009

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	4 485 \$	5 779 \$	7 563 \$	6 647 \$	7 962 \$	1 451 \$	2 564 \$	7 528 \$	6 450 \$
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	7 952 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	7 952 \$
Bursite	0 \$	0 \$	0 \$	6 502 \$	0 \$	5 376 \$	0 \$	0 \$	6 019 \$
Ténosynovite, synovite	3 789 \$	8 335 \$	0 \$	0 \$	1 059 \$	0 \$	0 \$	0 \$	5 405 \$
Synd. canal carpien	s.o.	9 245 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	9 245 \$
Autres et non codés	22 626 \$	0 \$	0 \$	11 884 \$	0 \$	0 \$	780 \$	39 363 \$	17 959 \$
Total	5 881 \$	8 098 \$	7 907 \$	6 791 \$	7 732 \$	4 394 \$	1 672 \$	8 801 \$	7 553 \$

2010

Nature de la lésion	Siège de la lésion								Total
	Main, doigts et pouce	Poignet	Coude	Épaule	Autres membres supérieurs	Genou	Autres membres inférieurs	Autres sièges	
Tendinite	5 356 \$	5 735 \$	9 599 \$	6 734 \$	8 371 \$	0 \$	3 003 \$	13 133 \$	6 979 \$
Épicondylite, épitrochléite	s.o.	s.o.	7 938 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	7 938 \$
Bursite	0 \$	0 \$	0 \$	6 205 \$	0 \$	5 015 \$	0 \$	2 146 \$	5 586 \$
Ténosynovite, synovite	5 114 \$	3 841 \$	787 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	740 \$	4 045 \$
Synd. canal carpien	s.o.	9 162 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	9 162 \$
Autres et non codés	13 417 \$	0 \$	0 \$	9 905 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 874 \$	10 638 \$
Total	6 477 \$	7 869 \$	8 035 \$	6 867 \$	8 371 \$	5 015 \$	3 003 \$	10 468 \$	7 565 \$

Tableau 23

Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle, selon le secteur d'activité économique

Secteur d'activité économique	2007		2008		2009		2010	
	Nombre	Fréquence relative						
Bâtiment et travaux publics	53	22,7 %	58	26,5 %	46	18,3 %	58	21,0 %
Industrie chimique	10	27,0 %	3	10,3 %	2	6,9 %	5	17,9 %
Forêt et scieries	14	17,5 %	13	16,7 %	6	7,1 %	5	7,9 %
Mines, carrières et puits de pétrole	4	4,3 %	6	5,1 %	5	4,0 %	2	2,7 %
Fabrication de produits en métal	34	31,8 %	32	28,6 %	22	19,6 %	21	21,9 %
Industrie du bois (sans scierie)	38	43,2 %	25	33,3 %	22	28,9 %	24	30,4 %
Industrie du caoutchouc et des produits en matière plastique	34	42,0 %	19	37,3 %	18	38,3 %	12	27,3 %
Fabrication d'équipement de transport	35	28,5 %	41	36,3 %	24	23,3 %	24	24,0 %
Première transformation des métaux	16	12,0 %	14	13,0 %	6	7,9 %	4	5,3 %
Fabrication de produits minéraux non métalliques	5	13,2 %	15	39,5 %	7	29,2 %	3	7,9 %
Administration publique	7	9,7 %	4	6,3 %	2	2,4 %	8	8,5 %
Industrie des aliments et boissons	121	45,0 %	115	46,9 %	97	44,7 %	94	43,1 %
Industrie du meuble et des articles d'ameublement	19	45,2 %	14	48,3 %	11	37,9 %	6	25,0 %
Industrie du papier et activités diverses	9	13,8 %	6	7,2 %	2	1,8 %	4	6,9 %
Transport et entreposage	4	5,9 %	8	10,3 %	4	6,0 %	4	5,9 %
Commerce	100	42,0 %	65	37,4 %	48	27,1 %	38	23,5 %
Industrie du cuir	4	57,1 %	2	33,3 %	3	75,0 %	4	50,0 %
Fabrication de machines (sauf électriques)	7	14,9 %	7	24,1 %	10	27,0 %	4	11,4 %
Industrie du tabac	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Industrie textile	11	39,3 %	6	21,4 %	5	31,3 %	6	28,6 %
Autres services commerciaux et personnels	66	36,5 %	55	33,3 %	40	26,8 %	32	27,6 %
Communications, transport d'énergie et autres services publics	2	10,5 %	4	13,8 %	2	7,4 %	4	13,8 %
Imprimerie, édition et activités annexes	15	48,4 %	12	42,9 %	9	31,0 %	9	45,0 %
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Fabrication de produits électriques	19	43,2 %	22	40,7 %	9	21,4 %	14	34,1 %
Agriculture	6	40,0 %	13	54,2 %	11	35,5 %	8	38,1 %
Bonneterie et habillement	25	65,8 %	15	44,1 %	8	44,4 %	7	43,8 %
Enseignement et services annexes	6	19,4 %	5	27,8 %	5	19,2 %	2	8,3 %
Finances, assurances et affaires immobilières	1	16,7 %	3	27,3 %	3	17,6 %	5	50,0 %
Services médicaux et sociaux	47	38,5 %	26	26,3 %	27	39,7 %	35	38,0 %
Chasse et pêche	1	100,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	1	100,0 %
Industries manufacturières diverses	14	56,0 %	11	52,4 %	7	35,0 %	4	36,4 %
Indéterminé	36	3,7 %	19	1,7 %	13	1,1 %	8	0,6 %
Total	763	22,8 %	638	19,5 %	474	14,6 %	455	14,1 %

Tableau 24

Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle, selon la profession

Profession	2007		2008		2009		2010	
	Nombre	Fréquence relative						
Personnel administratif	19	43,2 %	14	40,0 %	10	31,3 %	18	45,0 %
Personnel enseignant	2	9,1 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Infirmières auxiliaires diplômées	1	9,1 %	0	0,0 %	2	28,6 %	4	30,8 %
Autre personnel médical	18	60,0 %	14	46,7 %	9	45,0 %	17	60,7 %
Caissiers	1	25,0 %	1	33,3 %	3	100,0 %	4	66,7 %
Commis-magasiniers, téléphonistes	12	63,2 %	6	35,3 %	7	50,0 %	7	31,8 %
Commis, vendeurs	7	50,0 %	2	28,6 %	2	28,6 %	4	33,3 %
Chauffeurs-livreurs	8	57,1 %	3	23,1 %	4	66,7 %	5	19,2 %
Chefs, cuisiniers et serveurs	30	75,0 %	20	54,1 %	13	54,2 %	14	56,0 %
Concierges, travailleurs des services domestiques	2	14,3 %	7	30,4 %	6	37,5 %	3	30,0 %
Autres travailleurs des services	33	55,0 %	20	44,4 %	14	42,4 %	15	46,9 %
Ouvriers agricoles	1	12,5 %	4	40,0 %	0	0,0 %	4	33,3 %
Autres travailleurs de la transformation	13	16,0 %	8	9,4 %	7	8,6 %	5	5,0 %
Travailleurs des abattoirs	55	68,8 %	45	67,2 %	36	85,7 %	23	60,5 %
Autres travailleurs des aliments et boissons	51	52,0 %	47	65,3 %	48	52,7 %	43	53,1 %
Trav. de la transformation du bois	16	43,2 %	12	34,3 %	8	16,3 %	12	30,0 %
Travailleurs du textile	9	37,5 %	6	37,5 %	1	8,3 %	4	18,2 %
Usineurs et travailleurs des secteurs connexes	8	16,3 %	12	25,0 %	13	23,6 %	14	24,6 %
Soudeurs et façonneurs de métal	23	20,9 %	26	20,6 %	24	18,9 %	14	11,3 %
Trav. au montage métallique	27	33,8 %	26	33,8 %	14	16,7 %	19	27,9 %
Trav. au montage électrique	5	31,3 %	9	47,4 %	4	26,7 %	9	42,9 %
Ebénistes et menuisiers	11	28,9 %	9	37,5 %	8	21,6 %	5	16,1 %
Travailleurs de la confection textile	36	78,3 %	16	43,2 %	10	31,3 %	12	37,5 %
Travailleurs de la fabrication, du montage et de la réparation	27	45,0 %	27	50,9 %	6	15,8 %	10	41,7 %
Mécaniciens	23	15,8 %	25	13,8 %	22	13,0 %	11	7,9 %
Travailleurs du bâtiment	48	15,3 %	48	14,6 %	38	9,6 %	41	10,3 %
Travailleurs des transports routiers	2	2,3 %	2	2,4 %	1	1,2 %	3	3,6 %
Manutentionnaires	127	29,5 %	97	24,4 %	62	16,0 %	50	15,2 %
Imprimeurs	5	33,3 %	4	20,0 %	2	10,0 %	9	42,9 %
Autres professions et non codés	143	10,5 %	128	9,3 %	100	7,5 %	76	5,5 %
Total	763	22,8 %	638	19,5 %	474	14,6 %	455	14,1 %

Tableau 25

**Nombre de lésions en «ITE» du système musculo-squelettique
des suites d'une maladie professionnelle, selon l'âge et le sexe**

Âge au moment de la lésion	2007			2008			2009			2010		
	Femme	Homme	Total									
Moins de 20 ans	7	9	16	1	14	15	4	8	12	3	6	9
20 à 24 ans	21	26	47	19	27	46	13	17	30	12	13	25
25 à 29 ans	21	52	73	20	36	56	17	24	41	15	23	38
30 à 34 ans	46	44	90	22	47	69	13	36	49	28	43	71
35 à 39 ans	38	40	78	38	42	80	21	32	53	22	23	45
40 à 44 ans	68	62	130	29	62	91	27	54	81	31	38	69
45 à 49 ans	64	64	128	52	57	109	38	46	84	40	31	71
50 à 54 ans	63	50	113	41	53	94	32	31	63	36	29	65
55 à 59 ans	32	39	71	18	41	59	17	29	46	22	25	47
60 ans ou plus	8	9	17	8	11	19	4	11	15	4	11	15
Total	368	395	763	248	390	638	186	288	474	213	242	455

Tableau 25A

**Fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique
des suites d'une maladie professionnelle, selon l'âge et le sexe**

Âge au moment de la lésion	2007			2008			2009			2010		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
Moins de 20 ans	70,0 %	47,4 %	55,2 %	25,0 %	56,0 %	51,7 %	57,1 %	50,0 %	52,2 %	42,9 %	60,0 %	52,9 %
20 à 24 ans	56,8 %	52,0 %	54,0 %	59,4 %	44,3 %	49,5 %	50,0 %	60,7 %	55,6 %	52,2 %	40,6 %	45,5 %
25 à 29 ans	42,0 %	53,6 %	49,7 %	51,3 %	58,1 %	55,4 %	50,0 %	47,1 %	48,2 %	41,7 %	46,0 %	44,2 %
30 à 34 ans	56,1 %	46,8 %	51,1 %	47,8 %	56,0 %	53,1 %	39,4 %	55,4 %	50,0 %	62,2 %	55,1 %	57,7 %
35 à 39 ans	46,3 %	44,9 %	45,6 %	51,4 %	46,2 %	48,5 %	53,8 %	42,1 %	46,1 %	50,0 %	35,9 %	41,7 %
40 à 44 ans	57,1 %	38,5 %	46,4 %	46,8 %	45,9 %	46,2 %	56,3 %	41,5 %	45,5 %	64,6 %	44,2 %	51,5 %
45 à 49 ans	56,1 %	26,3 %	35,9 %	47,7 %	25,4 %	32,7 %	49,4 %	23,6 %	30,9 %	53,3 %	18,9 %	29,7 %
50 à 54 ans	60,6 %	17,4 %	28,9 %	46,6 %	16,7 %	23,2 %	47,8 %	9,3 %	15,7 %	50,7 %	8,9 %	16,3 %
55 à 59 ans	51,6 %	8,4 %	13,4 %	37,5 %	9,1 %	11,8 %	37,0 %	6,2 %	8,9 %	36,7 %	5,7 %	9,4 %
60 ans ou plus	18,6 %	0,8 %	1,4 %	17,0 %	0,9 %	1,4 %	7,4 %	0,8 %	1,0 %	7,7 %	0,7 %	1,0 %
Total	52,3 %	14,9 %	22,8 %	45,2 %	14,3 %	19,5 %	43,2 %	10,3 %	14,6 %	46,2 %	8,8 %	14,1 %

Tableau 26

Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle selon la durée d'indemnisation (en jours)

Durée d'indemnisation (en jours)	2007		2008		2009		2010	
	Nombre	Fréquence relative						
14 jours ou moins	147	6,6 %	152	6,4 %	104	4,1 %	99	4,0 %
15-28 jours	92	58,6 %	61	56,5 %	46	49,5 %	52	52,5 %
29-90 jours	210	57,5 %	174	61,5 %	133	62,4 %	117	54,2 %
91-180 jours	147	62,6 %	108	58,4 %	90	54,5 %	84	54,9 %
Plus de 180 jours	167	44,2 %	143	45,0 %	101	38,7 %	103	40,4 %
Total	763	22,8 %	638	19,5 %	474	14,6 %	455	14,1 %

Tableau 27

Montant et fréquence relative (%) des débours en IRR* versés pour des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle selon la durée d'indemnisation (en jours)

Durée d'indemnisation (en jours)	2007		2008		2009		2010	
	Débours	Fréquence relative						
14 jours ou moins	73 988 \$	43,4 %	88 982 \$	48,7 %	58 197 \$	49,7 %	41 782 \$	42,4 %
15-28 jours	117 572 \$	58,9 %	72 797 \$	55,5 %	65 239 \$	49,9 %	68 627 \$	50,6 %
29-90 jours	737 931 \$	56,5 %	664 741 \$	61,6 %	544 130 \$	61,4 %	446 194 \$	53,1 %
91-180 jours	1 151 790 \$	60,0 %	1 008 768 \$	58,4 %	821 343 \$	53,9 %	768 460 \$	54,0 %
Plus de 180 jours	2 892 708 \$	38,4 %	2 910 071 \$	43,9 %	2 083 519 \$	35,6 %	2 094 142 \$	36,5 %
Total	4 973 989 \$	44,7 %	4 745 358 \$	48,7 %	3 572 428 \$	42,0 %	3 419 206 \$	41,5 %

* IRR = Indemnité de remplacement du revenu

Tableau 28

Nombre et fréquence relative (%) des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique des suites d'une maladie professionnelle selon le nombre de rechutes

Nombre de rechutes	2007		2008		2009		2010	
	Nombre	Fréquence relative						
Aucune	724	22,2 %	600	18,8 %	449	14,1 %	436	13,7 %
1 rechute ou plus	39	47,0 %	38	45,8 %	25	45,5 %	19	43,2 %
Total	763	22,8 %	638	19,5 %	474	14,6 %	455	14,1 %

5. Annexe

Sélection des codes de siège et de nature de la lésion pour les lésions en «ITE» du système musculo-squelettique

Croisements de codes de siège de la lésion et de codes de nature de la lésion permettant l'identification des lésions en «ITE» du système musculo-squelettique. Il est à noter que les abréviations n.p. et n.c.a. signifient respectivement « non précisé » et « non classé ailleurs ».

Croisement 1 :

Pour la nature 02900 (blessure aux muscles, tendons, ligaments, articulations, etc., n.c.a.), il faut que le siège soit parmi ceux-ci :

- 21000 : épaule(s), y compris clavicule et omoplate
- 22000 : thorax, sauf sièges internes de maladies ou troubles
- 30000 : membres supérieurs, n.p.
- 31000 : bras, n.p.
- 31100 : bras (partie supérieure)
- 31200 : coude(s)
- 31300 : avant-bras
- 31800 : sièges multiples du ou des bras
- 31900 : bras, n.c.a.
- 32000 : poignet(s)
- 33000 : main(s), sauf doigt(s) seulement
- 34000 : doigts, ongles, n.p.
- 34001 : pouce(s) ou pouce(s) et autres doigts
- 34002 : doigt(s), sauf le pouce
- 38900 : sièges multiples des membres supérieurs, n.c.a.
- 39000 : membres supérieurs, n.c.a.
- 40000 : membres inférieurs, n.p.
- 41000 : jambe(s), n.p.
- 41100 : cuisse(s)
- 41200 : genou(x)
- 41300 : jambe(s) inférieure(s) (bas de la jambe)
- 41800 : sièges multiples d'une ou des jambes
- 41900 : jambe(s), n.c.a.
- 42000 : cheville(s)
- 43000 : pied(s), sauf orteil(s) seulement, n.p.

43100	:	cou(s)-de-pied
43230	:	talon(s)
43280	:	sièges multiples de la plante du pied
43290	:	plante(s) du ou des pied(s)
43800	:	sièges multiples du ou des pied(s)
43900	:	pied(s), n.c.a.
44000	:	orteil(s), ongle(s) d'orteil
48000	:	sièges multiples des membres inférieurs, n.p.
48100	:	pied(s) et jambe(s)
48200	:	pied(s) et cheville(s)
48300	:	pied(s) et orteil(s)
48900	:	sièges multiples des membres inférieurs, n.c.a.
49000	:	membres inférieures, n.c.a.
80000	:	sièges multiples

Croisement 2A :

Pour la nature 17320 (synovite, il faut que le siège soit parmi ceux-ci :

21000	:	épaule(s), y compris clavicule et omoplate
25100	:	hanche(s)
30000	:	membres supérieurs, n.p.
31200	:	coude(s)
32000	:	poignet(s)
33000	:	main(s), sauf doigt(s) seulement
34000	:	doigt(s), ongle(s), n.p.
34001	:	pouce(s) ou pouce(s) et autres doigts
34002	:	doigt(s), sauf le pouce
38900	:	sièges multiples des membres supérieurs, n.c.a.
40000	:	membres inférieurs, n.p.
41200	:	genou(x)
42000	:	cheville(s)
43000	:	pied(s), sauf orteil(s) seulement, n.p.
43900	:	pied(s), n.c.a.
44000	:	orteil(s), ongle(s) d'orteil
48200	:	pied(s) et cheville(s)
48300	:	pied(s) et orteil(s)
80000	:	sièges multiples

Croisement 2B :

Pour les natures 17340 (téno-synovite (incluant De Quervain)) et 17380 (capsulite), il faut que le siège soit parmi ceux-ci :

- 21000 : épaule(s), y compris clavicule et omoplate
- 25100 : hanche(s)
- 30000 : membres supérieurs, n.p.
- 31000 : bras, non précisé(s)
- 31100 : bras (partie supérieure)
- 31200 : coude(s)
- 31300 : avant-bras
- 31800 : sièges multiples du ou des bras
- 31900 : bras, n.c.a.
- 32000 : poignet(s)
- 33000 : main(s), sauf doigt(s) seulement
- 34000 : doigt(s), ongle(s), n.p.
- 34001 : pouce(s) ou pouce(s) et autres doigts
- 34002 : doigt(s), sauf le pouce
- 38900 : sièges multiples des membres supérieurs, n.c.a.
- 39000 : membres supérieurs, n.c.a.
- 40000 : membres inférieurs, n.p.
- 41200 : genou(x)
- 42000 : cheville(s)
- 43000 : pied(s), sauf orteil(s) seulement, n.p.
- 43900 : pied(s), n.c.a.
- 44000 : orteil(s), ongle(s) d'orteil
- 48200 : pied(s) et cheville(s)
- 48300 : pied(s) et orteil(s)
- 80000 : sièges multiples

Croisement 3 :

Pour les natures de la lésion suivantes :

- 17300 : inflammation, sauf le rachis (dos), n.p.
- 17330 : tendinite
- 17390 : inflammation, sauf le rachis (dos), n.c.a.

Le siège de la lésion sera parmi les suivants :

- 21000 : épaule(s), y compris clavicule et omoplate

30000	:	membres supérieurs, n.p.
31000	:	bras, n.p.
31100	:	bras (partie supérieure)
31200	:	coude(s)
31300	:	avant-bras
31800	:	sièges multiples du ou des bras
31900	:	bras, n.c.a.
32000	:	poignet(s)
33000	:	main(s), sauf doigt(s) seulement
34000	:	doigt(s), ongle(s), n.p.
34001	:	pouce(s) ou pouce(s) et autres doigts
34002	:	doigt(s), sauf le pouce
38900	:	sièges multiples des membres supérieurs, n.c.a.
39000	:	membres supérieurs, n.c.a.
40000	:	membres inférieurs, n.p.
41000	:	jambe(s), n.p.
41100	:	cuisse(s)
41200	:	genou(x)
41300	:	jambe(s) inférieure(s) (bas de la jambe)
41800	:	sièges multiples d'une ou des jambes
41900	:	jambe(s), n.c.a.
42000	:	cheville(s)
43000	:	pied(s), sauf orteil(s) seulement, n.p.
43100	:	cou(s)-de-pied
43230	:	talon(s)
43280	:	sièges multiples de la plante du pied
43290	:	plante(s) du ou des pied(s)
43800	:	sièges multiples du ou des pied(s)
43900	:	pied(s), n.c.a.
44000	:	orteil(s), ongle(s) d'orteil
48000	:	sièges multiples des membres inférieurs, n.p.
48100	:	pied(s) et jambe(s)
48200	:	pied(s) et cheville(s)
48300	:	pied(s) et orteil(s)
48900	:	sièges multiples des membres inférieurs, n.c.a.
49000	:	membres inférieures, n.c.a.
80000	:	sièges multiples

Croisement 4 :

La nature 17000 de ce croisement permet d'identifier les cas de doigt à ressort ainsi que les cas de myalgie.

Pour les natures de la lésion suivantes :

- 02901 : ligamentite
- 17000 : maladie ou trouble du système musculo-squelettique ou du tissu conjonctif, n.p.
- 17350 : kyste synovial
- 17360 : myosite
- 17900 : maladie ou trouble du système musculo-squelettique ou du tissu conjonctif, n.c.a.

Le siège de la lésion sera parmi les suivants :

- 21000 : épaule(s), y compris clavicule et omoplate
- 30000 : bras, n.p.
- 31100 : bras (partie supérieure)
- 31200 : coude(s)
- 31300 : avant-bras
- 31800 : sièges multiples du ou des bras
- 31900 : bras, n.c.a.
- 32000 : poignet(s)
- 33000 : main(s), sauf doigt(s) seulement
- 34000 : doigt(s), ongle(s), n.p.
- 34001 : pouce(s) ou pouce(s) et autres doigts
- 34002 : doigt(s), sauf le pouce
- 38900 : sièges multiples des membres supérieurs, n.c.a.
- 39000 : membres supérieurs, n.c.a.
- 40000 : membres inférieurs, n.p.
- 41000 : jambe(s), n.p.
- 41100 : cuisse(s)
- 41200 : genou(x)
- 41300 : jambe(s) inférieure(s) (bas de la jambe)
- 41800 : sièges multiples d'une ou des jambes
- 41900 : jambe(s), n.c.a.
- 42000 : cheville(s)
- 43000 : pied(s), sauf orteil(s) seulement, n.p.
- 43100 : cou(s)-de-pied
- 43230 : talon(s)

- 43280 : sièges multiples de la plante du pied
- 43290 : plante(s) du ou des pied(s)
- 43800 : sièges multiples du ou des pied(s)
- 43900 : pied(s), n.c.a.
- 44000 : orteil(s), ongle(s) d'orteil
- 48000 : sièges multiples des membres inférieurs, n.p.
- 48100 : pied(s) et jambe(s)
- 48200 : pied(s) et cheville(s)
- 48300 : pied(s) et orteil(s)
- 48900 : sièges multiples des membres inférieurs, n.c.a.
- 49000 : membres inférieures, n.c.a.
- 80000 : sièges multiples

Croisement 5 :

Ce croisement permet d'identifier certains syndromes peu fréquents tels les syndromes du canal radial et cubital, le syndrome du canal carpien ainsi que l'arthrose et la périarthrite. Pour les natures de la lésion suivantes :

- 17100 : arthropathie ou troubles connexes (arthrite)
- 12100 : maladie du système nerveux, n.p.

Le siège de la lésion sera parmi les suivants :

- 21000 : épaule(s), y compris clavicule et omoplate
- 25100 : hanche(s)
- 30000 : bras, n.p.
- 31100 : bras (partie supérieure)
- 31200 : coude(s)
- 31300 : avant-bras
- 31800 : sièges multiples du ou des bras
- 31900 : bras, n.c.a.
- 32000 : poignet(s)
- 33000 : main(s), sauf doigt(s) seulement
- 34000 : doigt(s), ongle(s), n.p.
- 34001 : pouce(s) ou pouce(s) et autres doigts
- 34002 : doigt(s), sauf le pouce
- 38900 : sièges multiples des membres supérieurs, n.c.a.
- 39000 : membres supérieurs, n.c.a.
- 40000 : membres inférieurs, n.p.

41000	:	jambe(s), n.p.
41100	:	cuisse(s)
41200	:	genou(x)
41300	:	jambe(s) inférieure(s) (bas de la jambe)
41800	:	sièges multiples d'une ou des jambes
41900	:	jambe(s), n.c.a.
42000	:	cheville(s)
43000	:	pied(s), sauf orteil(s) seulement, n.p.
43900	:	pied(s), n.c.a.
48000	:	sièges multiples des membres inférieurs, n.p.
48100	:	pied(s) et jambe(s)
48200	:	pied(s) et cheville(s)
48300	:	pied(s) et orteil(s)
48900	:	sièges multiples des membres inférieurs, n.c.a.
80000	:	sièges multiples

Croisement 6 :

Pour la nature de la lésion

17370 : épicondylite, épitrochléite

Le siège de la lésion sera parmi les suivants :

31100	:	bras (partie supérieure)
31200	:	coude(s)
31300	:	avant-bras

Croisement 7 :

Pour la nature de la lésion 17391 (syndrome de la coiffe des rotateurs), le siège de la lésion est 21000 (épaule(s)).

Croisement 8 :

Pour les natures 13710 (syndrome de Raynaud) et 17392 (Dupuytren), le siège de la lésion sera parmi les suivants :

33000	:	main(s), sauf doigt(s) seulement
34000	:	doigt(s), ongle(s), n.p.

- 34001 : pouce(s) ou pouce(s) et autres doigts
- 34002 : doigt(s), sauf le pouce

Croisement 9 :

Pour la nature 13900 (maladie de l'appareil circulatoire, n.c.a.), le siège de la lésion est 33000 (main(s), sauf doigt(s) seulement). Ce croisement permet par exemple, de retracer les cas du syndrome hypothénarien du marteau.

Croisement 10 :

Pour la nature de la lésion 12410 (syndrome du canal carpien), le siège de la lésion est 32000 (poignet(s)), 31300 (avant-bras), ou 33000 (main(s), sauf doigt(s) seulement).

Croisement 11 :

Pour la nature de la lésion 09732 (myalgie, fibromyalgie), le siège de la lésion est parmi les suivants :

- 20000 : tronc, n.p.
- 21000 : épaule(s), y compris clavicule et omoplate
- 30000 : bras, n.p.
- 31100 : bras (partie supérieure)
- 31200 : coude(s)
- 31300 : avant-bras
- 31800 : sièges multiples du ou des bras
- 31900 : bras, n.c.a.
- 32000 : poignet(s)
- 33000 : main(s), sauf doigt(s) seulement
- 34000 : doigt(s), ongle(s), n.p.
- 34001 : pouce(s) ou pouce(s) et autres doigts
- 34002 : doigt(s), sauf le pouce
- 38900 : sièges multiples des membres supérieurs, n.c.a.
- 39000 : membres supérieurs, n.c.a.
- 40000 : membres inférieurs, n.p.
- 41000 : jambe(s), n.p.
- 41100 : cuisse(s)
- 41200 : genou(x)

- 41300 : jambe(s) inférieure(s) (bas de la jambe)
- 41800 : sièges multiples d'une ou des jambes
- 41900 : jambe(s), n.c.a.
- 42000 : cheville(s)
- 43000 : pied(s), sauf orteil(s) seulement, n.p.
- 43900 : pied(s), n.c.a.
- 48000 : sièges multiples des membres inférieurs, n.p.
- 48100 : pied(s) et jambe(s)
- 48200 : pied(s) et cheville(s)
- 48300 : pied(s) et orteil(s)
- 48900 : sièges multiples des membres inférieurs, n.c.a.

Croisement 12 :

Pour la nature de la lésion 17310 (bursite), le siège de la lésion est parmi les suivants :

- 21000 : épaule(s), y compris clavicule et omoplate
- 25100 : hanche(s)
- 31200 : coude(s)
- 41200 : genou(x)
- 42000 : cheville(s)

Parce que le Québec a besoin
de tous ses travailleurs
www.csst.qc.ca